

CAI IA 59
I54
v.22, no.4

CAI IA 59 I54 V. >

a31187 0124872506

STORAGE

561/G/15

INDIAN NEWS

Vol. 22 No. 4

July 1981 Indian and Inuit Affairs Program

ISSN 0019-6029

Indian school children's needs neglected

The Department of Indian Affairs is neglecting the needs of 14,000 Indian schoolchildren in Manitoba and has no plan to improve the quality of education, says a federal government report.

The report, prepared by the audit services bureau, a division of the Supply and Services Department, was completed in February, 1981, and is the second critique the bureau has made of the department's education program in less than a year. In March, 1980, a similar report summarized quality of education in Saskatchewan as being "almost totally ignored."

Although the 63-page report criticizes the department for lack of planning, poor administration and a record of poor academic achievement in the 29 federal schools it operates in the province, both government and Indian spokesman say the major problem is insufficient funding. The department operates the schools on a \$47 million budget with 365 employees.

Based on an inquiry that included only two visits to schools, one tribal council and one district office of the province, the bureau's results are weighted with qualitative comments. But, the report does include some statistics:

- More than half the Indian students in the province are one or more years behind their non-Indian counterparts.
- June school attendance amounts to only 65 per cent of the January enrollment.

Only 1.2 percent of all Indian students in the Manitoba school system are in Grade 12.

While most of the students attend federal schools, more than 5,000 attend provincial schools with a negotiated tuition agreement between the two levels of government. And, although the department adopted a policy eight years ago to shift control of schools to the bands, only eight of the 59 bands have begun their own programs. Poor financing was identified as the main cause of this problem.

Lyle Longclaws, president of the Four Nations Confederacy which represents Manitoba's Indian Bands, says the department is trying to wash its hands of the problem by transferring jurisdiction of the program to the Bands.

"I see the department unloading their responsibility for administering these miseries on to our people," with the result that Indians will begin fighting Indians because of the insufficient funding, he said.

Brian Veinot, the department's director-general in Manitoba, agrees that the

department has done a poor job of educating children under its control. And, he says he wants to shift control of the program to the bands.

But, he says, the bands recognize that no matter who controls the schools, the major problem will still be lack of funds. Veinot says he expects 11 more bands to be operating their own schools in September.

The report was based on a three-month study of the department's operations in late 1980, but, unlike the Saskatchewan study, the

Manitoba review specifically excluded any Indian input.

Paul Bisson, the director of education for the department says the Manitoba and Saskatchewan results are similar and may lead to the cancellation of evaluations in other regions. There is still no agreed-upon plan to rectify the deficiencies identified in Saskatchewan, he added. Bison said a fall meeting of regional education directors could lead to the development of a national action plan to deal with common problems identified in the reports.

Indian bill a 'sugar-coated pill'

Proposed legislative changes to the Indian Act are a "sugar-coated pill" which take away more rights from native people than they give, says Lyle Longclaws, Grand Chief of the Four Nations Confederacy.

In a press conference in mid-June, Longclaws said an atmosphere of secrecy has surrounded the proposed bill,

but he guessed that the changes could be presented to Parliament as early as this fall. Although they contain provisions for local Indian government, Longclaws said the changes represent a "diluted solution with colonial overtones."

Under the proposed amendments Bands would be able to opt for a local government

which would be similar to municipality status. They would have the right to pass bylaws, enter into agreements with other levels of government and exercise some control over the commercial and industrial development of Band lands.

And, Bands would also be able to grant interests in reserve land directly to non-

Indians, even though the title for the land would remain with the government.

But, Longclaws says the proposals do not recognize the right of native people to self-determination or their right to control their resources.

He said representatives of the Confederacy, the official

(continued on page 8)

Massive police raid on reserve denounced

On Thursday June 11, 1981, over 200 riot-equipped Quebec Provincial Police (QPP) and game wardens swooped down on the Restigouche Indian Reserve in Quebec with 16 boats, two helicopters, two bulldozers, dozens of cars and three ambulances, seized more than 75 fish nets, approximately 250 kilograms of salmon, arrested 11 people, and occupied the reserve for nearly four hours.

Quebec and the Micmacs had been trying to reach a negotiated settlement on salmon fishing in the Restigouche River but the talks broke down on June 8. The band wanted to fish for salmon 12 hours a day, six days a week. Quebec offered to let them place their nets in the river for 24 hours a day, three days a week.

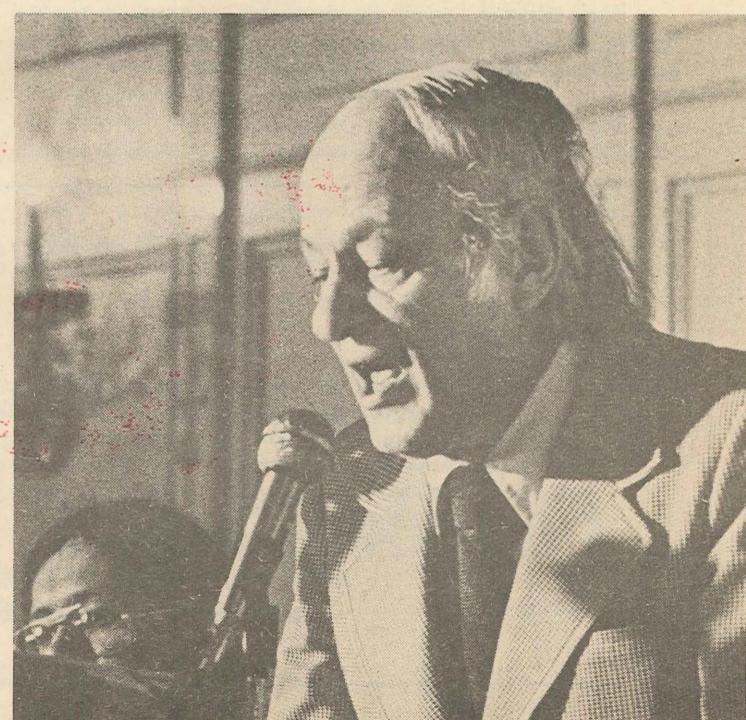
When word of the raid got out it was condemned by various groups and individuals.

Del Riley, president of the National Indian Brotherhood (NIB) said "the use of such extreme force" in the midst of negotiations between the Indians and Quebec can only be seen as a measure of the provincial government's attitude towards Indian people.

Pierre Lepage, of the Quebec Human Rights Commis-

sion, said the provincial government wanted to assert its "firm position" following the breakdown of negotiations for a fishing agreement and the Indians' defiance of the order to stop fishing. But it "went too far" with its raid and applied a remedy that was "out of proportion to the problem."

Reports from the reserve indicate that the raiding party



René Levesque

(continued on page 8)

Postes Canada Postage Paid Troisième classe Ottawa K1A 0H4

Affaires indiennes et du Nord Canada

Indian and Northern Affairs Canada

NOUVELLES INDIENNES

Vol. 22 No 4

Juillet 1981 Programme des affaires indiennes et inuit

ISSN 0019-6029

Les besoins des enfants Indiennes négligés

Le Ministère des Affaires Indiennes néglige les besoins de 14,000 enfants Indiens, des écoles du Manitoba et n'a aucun plan pour améliorer la qualité de l'enseignement, révèle un rapport du gouvernement fédéral.

Le rapport, préparé par le bureau de vérification des services, une division du Ministère des Approvisionnements et Services, a été terminé en février 1981, et constitue la seconde critique effectuée par le bureau, sur le programme d'éducation du Ministère, en moins d'un an. En mars 1980, un rapport similaire considérait la qualité de l'enseignement au Saskatchewan, comme étant "presque totalement ignorée."

Bien que le rapport de 63 pages reproche au Ministère un manque de planification, une piète administration et un record de réalisations académiques minables dans les 29 écoles que le fédéral dirige dans la province, les porte-paroles du gouvernement et des Indiens disent que le principal problème est l'insuffisance de fonds. Le Ministère gère les écoles avec un budget de \$47 millions et 365 employés.

Fondé sur une enquête comprenant seulement deux visites dans les écoles, un Conseil Tribal et un bureau de district de la province, les résultats obtenus par le bureau ont été évalués sur le plan qualitatif. Le rapport contient cependant quelques statistiques :

- Plus de la moitié des étudiants Indiens de la province ont une ou plusieurs années de retard par rapport aux non-Indiens.
- Les présences à l'école en juin, s'élèvent seulement à 65 pour cent des inscriptions de janvier.
- 1.2 pour cent seulement de tous les étudiants Indiens du système scolaire du Manitoba, sont en douzième année.

Alors que la plupart des étudiants fréquentent les écoles fédérales, plus de 5,000 fréquentent les écoles provinciales, grâce à un accord sur les cours, négocié entre les deux niveaux de gouvernement. Et bien que le Ministère ait adopté il y a huit ans, une politique pour transférer le contrôle des écoles aux Bandes, huit seulement des 59 Bandes, ont commencé leurs propres programmes. Le financement médiocre a été identifié comme étant la principale cause de ce problème.

Lyle Longclaws, président de la Confédération des Quatre Nations qui représente les Bandes Indiennes du Manitoba, dit que le gouvernement est en train d'essayer de se débarrasser du problème, en transférant la juridiction du programme aux Bandes.

"Je constate que le Ministère se décharge de sa responsabilité de l'administration de cette misère, sur le dos de notre peuple," avec pour résultat, que les Indiens vont se battre contre les Indiens, à

cause de l'insuffisance de fonds, dit-il.

Brian Veinot, Directeur général du Ministère au Manitoba, reconnaît que le Ministère a fait un piètre travail pour l'éducation des enfants qu'il contrôle. Et il ajoute qu'il tient à transférer le contrôle du programme aux Bandes.

Mais, dit-il, les Bandes reconnaissent que peu importe qui contrôle les écoles, le principal problème demeurera le manque de fonds. Veinot compte que 11 Bandes de plus

gèreront leurs propres écoles en septembre.

Le rapport fait suite à une étude de trois mois, sur les opérations du Ministère à la fin de 1980, mais, contrairement à l'étude effectuée au Saskatchewan, l'analyse du Manitoba a spécifiquement exclu toute information fournie par les Indiens.

Paul Bisson, directeur de l'éducation pour le Ministère, dit que les résultats des études du Manitoba et du Saskatchewan sont similaires et en-

traînent probablement l'annulation des évaluations effectuées dans les autres régions. Il n'y a cependant pas encore d'accord sur un plan de rectification des failles identifiées au Saskatchewan, a-t-il ajouté. Bisson a déclaré qu'une réunion prévue pour cet automne, entre les directeurs de l'enseignement, régionaux, permettra probablement de mettre sur pied un plan d'action national, pour traiter des problèmes communs identifiés dans les rapports.

Le projet de loi indien une 'pilule enrobée de sucre'

La proposition de changements législatifs sur la Loi des Indiens constitue une "pilule enrobée de sucre", qui retranche plus qu'elle n'en ajoute, des droits aux peuples Autochtones, a déclaré Lyle Longclaws, Grand Chef de la Confédération des Quatre Nations.

Au cours d'une conférence de presse, tenue au milieu du mois de juin, Longclaws a dit

qu'une atmosphère de mystère a enveloppé la proposition du projet de loi, mais il pense que les changements pourraient être présentés au Parlement au début de l'automne. Bien qu'il contienne des dispositions pour le gouvernement local Indien, Longclaws a dit que les changements représentent une "solution diluée avec des accents coloniaux."

Selon les amendements

proposés, les Bandes pourraient opter pour un gouvernement local qui serait similaire au statut de municipalité. Ils auraient le droit d'adopter des arrêtés, conclure des accords avec d'autres niveaux de gouvernement et exercer certains contrôles sur le développement commercial et industriel des territoires de la Bande.

Les Bandes pourraient aussi accorder des intérêts sur les

terres des réserves directement à des non-Indiens, bien que les titres de propriété des terres demeurent aux mains du gouvernement.

Mais Longclaws a fait remarquer que la proposition ne reconnaît pas aux Indiens, le droit à l'auto-détermination ou le droit de contrôle sur leurs propres ressources.

(suite à la page 2)

Descente massive de police dénoncée

Le jeudi 11 juin 1981, plus de 200 agents de la police provinciale du Québec, équipés pour émeute (PPQ), ainsi que des gardes-chasse, ont fait une rafle dans la réserve Indienne de Restigouche au Québec, avec 16 bateaux, deux hélicoptères, deux bulldozers, une douzaine d'automobiles et trois ambulances; ils ont saisi plus de 75 filets de pêche, environ 250 kilos de saumon, arrêté 11 personnes et occupé la réserve pendant près de quatre heures.

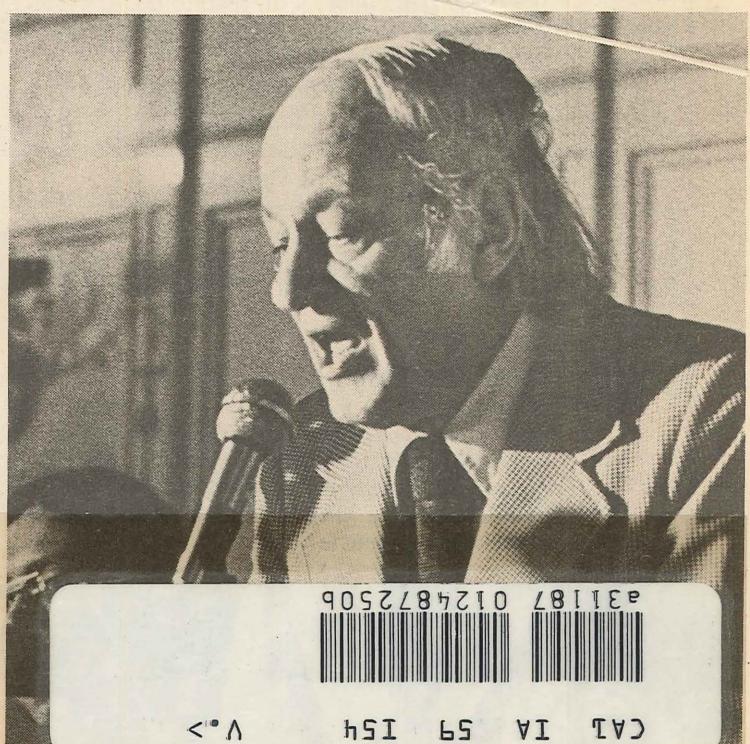
Le Québec et les Micmacs ont essayé d'aboutir à un accord négocié, au sujet de la pêche au saumon dans la rivière Restigouche, mais les pourparlés ont cessé le 8 juin. La Bande voulait pêcher le saumon, 12 heures par jour, six jours par semaine. Québec leur offrait de tendre leurs filets dans la rivière, 24 heures par jour, trois jours par semaine.

Lorsque la nouvelle de la rafle a été connue, elle a été condamnée par différents groupes et individus.

Del Riley, Président de la Fraternité des Indiens du Canada (FIC) a déclaré : "l'usage d'une telle force extrême", alors que des négociations sont en cours entre les Indiens et le Québec, ne peut être considérée que comme une mesure de l'attitude du gouver-

nement provincial à l'encontre du peuple Indien.

Pierre Lepage, de la Commission des Droits de la Personne du Québec, a dit que le gouvernement provincial voulait affirmer sa "position ferme", à la suite de la rupture des négociations pour un accord de pêche et du mépris des Indiens pour l'ordre d'arrêt



331187 0124872506



V. <

CAL IA 59 154

(suite à la page 8)

René Levesque

Commentary

by H. Bernard

Just like in the western movies when the cavalry attacks the Indian encampment, a force of riot-gear equipped Quebec Provincial Police swooped down on the Restigouche Indian Reserve on June 11, 1981 and again on June 20.

The members of that law enforcement agency struck in order to protect and save the defenceless salmon that annually swim up the Restigouche River to spawn.

After all, the Indians were doing exactly as they do in the movies — ambushing the weary travellers, taking them prisoner and subjecting them to smoky fires — the fish had to be saved from these red devils.

Attempts have been made by everyone and anyone to explain what lay behind the raid. Tom says it's jurisdiction; Dick says it's conservation; and Harry says it's a constitutional issue.

What hasn't been explained, to me at least, is how the Micmac managed to lay a net across the full width of the mighty Restigouche. Perhaps these devilishly clever people took every net on the reserve and tied them end-to-end.

How did they manage to keep the net(s) anchored to the river bottom? Perhaps they used old steel bridge bracing. If this was the case then surely they would have needed 100 foot long B.C. fir strung together with logging chains as floats.

I'll leave it to you to consider how they got this mess out across the river, lowered it into position and then retrieved it later on.

I give the people of the Restigouche Reserve full credit because during these two ugly episodes their Indian sense of humor wasn't dampened.

At one point Chief Alphonse Metallic was asked what he would do if the provincial police did come back to the reserve. "If the police come, then we'll give them a damned good salmon supper," he replied.

Metallic later said he had never heard of Lessard (Quebec's Fish and Game minister) before the dispute began. "I never met him myself. I'd certainly like to meet him personally. We are going to welcome them with open arms and they've got to have a salmon supper whether they like it or not."

When he learned that the Quebec Government wanted to meet on "neutral ground" such as Quebec City, Metallic didn't go for that idea. "I don't trust myself in Quebec City," he said, "I might get assassinated."

Indians are not, if you'll excuse the term, "lily white." There are those who will do things for their own selfish reasons which will bring problems to their reserve and to their people. Neither, however, is the government blameless for a lot of the problems Indian people find themselves mixed up in. Restigouche is probably no different in this respect.

When the federal, provincial and reserve governments sit down and talk to instead of at each other, real progress and understanding just might result. Until then "Indian humour" is all that we have.

They can take away the land, they can take away the nets and they can take away the people but baby they sure as hell can't take away our humour.

Letters...

The Cancer Within

Dear Editor

There isn't much to add to what has already been said about the Eldorado Nuclear Refinery, which is being built in Blind River except to say that once the people in authority make up their minds, they just bowl over everybody no matter what the consequence.

That is another case where the little man in the street don't count. I believe these people that are decision makers should be made to work in the radioactive environment to see if they like working in there, just like shock troops, to fend off this radioactive material.

While the Nuclear Refinery of Eldorado will create about 125 jobs at one million dollars per job, in the immediate area on a permanent basis, how many will it displace in the tourist and fishing industry? I believe there will be a net loss of jobs when the environment is polluted eventually. Even though I am not an expert, I know there are plenty of alternatives here and in the whole world to produce electricity without polluting and disturbing the environment, and, at the same time, create more permanent jobs and spinoffs.

People in control always quote cost as a determining factor, without giving consideration what the total impact will be now and years from now. In the long run it will be more costly to remedy

what the Industry will create in the destruction of animals, marine life, river systems and lakes. The most probable result will be increases in medical cost in the region, as has been proven in the Elliott Lake mines.

The Indian bands of the Robinson Treaty Area were not directly consulted as a whole body. Only one band was approached by Eldorado, although there was a hearing on the subject after the fact of permission being granted for the go-ahead of the construction of the plant. So much for the well-worded documents signed years ago between the Original People and the Crown which states as long as the sun shines, the rivers flow, the grass grows, this treaty will be in force.

The nature of this Nuclear Industry will not only affect Blind River but the whole world in general and we are considered outsiders by Judy Erola when we oppose this Industry. Just to remind Judy Erola, Inco Metals of Sudbury not only affects the Sudbury area but the whole region for hundreds of miles around. With Inco Metals and their acid rain, the industry most affected so far has been the tourist trade because of fewer fish in lakes. The effect on the animal population is yet unknown.

I know government is concerned about the employment situation, but they only have themselves to blame with their UIC, welfare, etc., where the incentive to work is taken away. I, too, am concerned and people in this Region should be assisted in finding jobs.

I am not advocating the termination of Eldorado forthwith, without giving alternatives of other industry. There is technology that could be developed as an alternative to Nuclear and coal-fired turbines.

There is no need for an "energy shortage" of any sort, if technology is developed (could have another sign on it — "Made in Canada") if people in business are willing to invest and export this other apparatus to other countries once it has been perfected. The design of this Energy Efficient Technology is right under our noses and we are ignoring the possible alternative.

Since the energy crunch of 1973, I've kept myself informed on efforts made. So far as I've seen, it's just not good enough. If one barrel of oil is used to produce two it is just not good enough. It should be one barrel of oil used to produce 10, 20, 30, etc.

But, since I'm not an expert, I just don't count in presenting my far out "Ideas". If there are concerned people out there, I'd like to hear from them.

My last comment concerning the "Cancer Within" is about our sophisticated technology: it will self-destruct in due time when the whole ecological system is totally upset.

Yours truly,
Ephrem Commanda,
Espanola, Ontario.

P.S. AMNA (Algoma Manitoulin Nuclear Awareness) is to be commended on their work.

Kitsakik school opens

Saskatchewan's newest federal school officially opened May 12, 1981, and it's being touted as a school "specifically designed to meet the needs of the community."

The Kitsakik school, located on the La Ronge Indian reserve, is a \$1,975,000 educational complex. It provides facilities for 295 nursery to grade nine students and has a wide range of academic and

technical, or vocational, approaches.

One of these approaches is a specially designed outdoor survival program. Through this and other parts of the curriculum, the school hopes to "provide tomorrow's and future generations with the theoretical and practical skills needed to survive." In short, the school's board hopes to meet the needs of the members of the La Ronge reserve.

"Bands and individuals are now identifying their needs in a realistic manner," said Dr. Owen Anderson, Director General of the Saskatchewan Indian Affairs Regional Office. "And, although the department must work within budgetary and manpower restraints, we are doing everything within our power to assist them."

He went on to state that the department realizes that Indian people, like everyone else, have their own perception of what is required in



INDIAN NEWS

Editor
Howard Bernard

A free monthly newspaper published with the assistance of the Department of Indian Affairs and Northern Development. The Indian News is written and edited by Indian people therefore opinions and statements contained within its pages are not necessarily those of the Department. Free expression of viewpoint is invited. Articles may be reproduced providing credit is given this paper.

Indian News
Ottawa, Ontario K1A 0H4
phone (819) 994-1226

A/Editor
Rob't Belfry

Commentaire

Par H. Bernard

Tout comme dans les films westerns, lorsque la cavalerie attaque le camp des Indiens, les troupes de la police provinciale du Québec, munies de leur équipement d'émeute, ont fait une descente dans la réserve Indienne de Restigouche le 11 juin 1981, puis une autre le 20 juin.

Les membres de cette agence chargée de faire respecter la loi, ont effectué cette attaque afin de protéger et sauver le saumon sans défense, qui remonte la rivière Restigouche pour le frai.

Après tout, les Indiens agissaient exactement comme dans les films; mettant en embuscade les voyageurs épuisés, les faisant prisonniers, et les exposant au feu en fumé... les poissons devaient être sauvés des mains de ces démons rouges.

Tout le monde a tenté de les sauver et chacun a expliqué les raisons de cette descente. Tom dit que c'est une question de juridiction; Dick dit que c'est pour la conservation et Harry estime que c'est une affaire constitutionnelle.

Ce que l'on ne m'a pas expliqué, c'est comment les Micmacs sont arrivés à tendre un filet d'un bout à l'autre de la puissante Restigouche. Peut-être que ces gens démoniaquement rusés ont ramassé tous les filets de la réserve et les ont attachés bout à bout.

Comment ont-ils pu ancrer les filets au fond de la rivière ? Peut-être ont-ils utilisé de vieilles poutres d'acier. Si c'est le cas, ils ont sûrement eu besoin de billots de 100 pieds de long, en provenance de C.B., ainsi que des chaînes de bûcheron, en guise de flotteurs.

Je vous laisse songer à la façon dont ils ont pu se tirer de cette poisse, sur la largeur de la rivière, pour poser les filets et ensuite les retirer.

Je reconnais que les gens de la réserve de Restigouche ont eu beaucoup de mérite, car au cours de ces deux hideux épisodes, ils n'ont pas perdu leurs sens Indien de l'Humour.

À un moment donné, on a demandé au Chef Alphonse Metallic, ce qu'il ferait si la police provinciale revenait dans la réserve. "Si la police revient, nous leur offrirons un maudit bon souper de saumon," a-t-il répondu.

Metallic a plus tard déclaré qu'il n'avait jamais entendu parler de Lessard (Ministre de la pêche et de la chasse du Québec), avant que commence la dispute. "Je n'ai jamais fait sa connaissance. J'aimerais beaucoup le rencontrer personnellement. Nous allons les accueillir à bras ouverts et ils auront leur souper de saumon, qu'ils l'aiment ou pas."

Quand il a appris que le gouvernement du Québec voulait le rencontrer sur "un terrain neutre", comme la ville de Québec, Metallic n'a pas marché. "Je n'aurais pas confiance d'aller à Québec," a-t-il dit, "on pourrait m'y assassiner."

Les Indiens ne sont pas, excusez l'expression, "blancs comme des lys." Il y a ceux qui font des choses pour leurs propres raisons égoïstes, qui vont attirer des problèmes à leur réserve et à leur peuple. Le gouvernement n'est cependant pas aussi irréprochable pour un grand nombre de problèmes dans lesquels le peuple Indien se voit fourré. Restigouche n'est sans doute pas dans une situation différente.

Lorsque les gouvernements fédéral, provinciaux et les représentants des réserves se réunissent pour discuter au lieu de se renvoyer des balles, il en résulte des progrès et une meilleure compréhension. Jusque là, "notre humour Indien", c'est tout ce que nous avons.

Ils peuvent nous prendre nos terres, ils peuvent nous prendre nos filets, ils peuvent nous prendre nos gens, mais mon gars, ils peuvent toujours aller se faire voir, ils ne nous enlèveront jamais notre sens de l'humour.

Lettres...

Une Situation Cancéreuse

Cher rédacteur,

Il n'y a pas grand chose à ajouter à ce qui a déjà été dit au sujet de la *Eldorado Nuclear Refinery* qui est en construction à Blind River, si ce n'est qu'une fois que les autorités en place ont pris une décision, elles bouleversent tout le monde, quelles qu'en soient les conséquences.

Voilà un autre cas où l'homme de la rue ne compte pas. J'estime que ces gens qui prennent les décisions, devraient être obligés de travailler dans un environnement radioactif pour voir s'ils aiment ça, comme des troupes de choc, s'attaquer à des matériaux radioactifs.

Alors que la *Eldorado Nuclear Refinery* va créer environ 125 emplois au coût de \$1 000 000 par emploi, dans la région immédiate, sur une base permanente, combien va-t-elle en détruire dans les industries du tourisme et de la pêche ? Je suis certain qu'il y aura une perte nette d'emplois lorsque l'environnement sera éventuellement pollué. Même si je ne suis pas un expert, je sais qu'il existe ici des quantités d'alternatives pour produire de l'électricité sans polluer et détruire l'environnement et, en même temps, créer plus d'emplois permanents et tirer plus de profits.

Les dirigeants mentionnent toujours les coûts comme facteurs déterminants, sans prendre en considération ce que sera l'impact total à court et à long terme. À long terme, il sera plus coûteux de remédier au mal que créera l'industrie en détruisant la vie animale et

marine, les réseaux fluviaux et les lacs. Le résultat le plus probable sera l'augmentation des coûts médicaux dans la région, comme cela a été prouvé dans les mines d'Elliot Lakes.

Les bandes indiennes de la région du Traité Robinson n'ont pas été consultées dans leur ensemble. Une bande seulement a été approchée par l'*Eldorado*, bien que le sujet ait fait l'objet d'une audience après que la permission lui eut été accordée de construire son usine. Voilà un coup de plus porté au document, bien rédigé et signé il y a de nombreuses années par les peuples d'origine et par la Couronne, qui déclare "tant que le soleil luira, que les rivières couleront et que l'herbe croîtra, ce Traité sera en vigueur.

La nature de cette industrie nucléaire affectera non seulement Blind River, mais le monde entier en général, et nous sommes considérés comme des étrangers par Judy Erola lorsque nous nous opposons à cette industrie. Rappelons seulement à Judy Erola que l'*Inco Metals* de Sudbury, affecte non seulement Sudbury mais toute la région à des centaines de milles à la ronde. Avec l'*Inco Metals* et ses pluies acides, jusqu'ici, l'industrie la plus touchée a été celle du tourisme, à cause de la diminution du poisson dans les lacs. Les effets sur la population animale ne sont pas encore déterminés.

Je sais que le gouvernement est inquiet au sujet de la situation de l'emploi, mais ils n'ont qu'à se blâmer eux-mêmes avec leur assurance-chômage, leur bien-être social, etc., qui font disparaître l'encouragement au travail. Moi aussi, je suis inquiet et les gens de cette région devraient être aidés pour trouver du travail.

Je ne propose pas la fin d'*Eldorado* sans avoir au préalable prévu des alternatives pour d'autres industries. Il y a une technologie qui pourrait être développée comme alternative aux turbines actionnées par l'énergie nucléaire ou le charbon.

Il ne serait plus question de "pénurie d'énergie" d'aucune sorte, si l'on développait une technologie (sur laquelle on pourrait apposer le signe "Fabriqué au Canada"), et si les hommes d'affaires étaient disposés à investir et à exporter ce nouveau dispositif dans d'autres pays, une fois qu'il serait mis au point. La conception de technologie d'énergie efficace se trouve sous notre nez et nous l'ignorons en tant qu'alternative possible.

Depuis la crise énergétique de 1973, je me suis informé sur les efforts qui ont été réalisés. J'ai pu constater que jusqu'à présent c'était insuffisant. Avec un baril de pétrole on devrait en produire 10, 20, 30, etc.

Mais comme je ne suis pas un expert, je ne compte pas présenter simplement mes "idées colossales". S'il y a des gens intéressés, j'aimerais entendre parler d'eux.

Mon dernier commentaire au sujet de la "situation cancéreuse", concerne notre technologie sophistiquée : au moment venu, elle s'autodétruirra, lorsque l'ensemble du système écologique sera complètement bouleversé.

Sincèrement vôtre,
Ephrem Commanda,
Espanola, Ontario.

P.S. L'AMNA (*Algoma Manitoulin Nuclear Awareness*) doit être félicitée pour son travail.

Pilule...

(suite de la page 1)

Il a dit que les représentants de la Confédération, l'organisme politique officiel des Indiens du Manitoba, se sont réunis avec le Ministre des Affaires Indiennes John Munro, le 6 juin, pour discuter les changements proposés et d'autres questions d'intérêt commun. Longclaws a qualifié les entretiens de positifs.

Mais il a ajouté que même si les changements proposés sont modifiés dans l'avenir, ils

n'auront pas beaucoup de sens, tant que le gouvernement fédéral refusera d'implanter les droits aborigènes dans la constitution.

Les Chefs des 61 Bandes du Manitoba, au cours de leur conférence d'avril à The Pas (Manitoba), ont manifesté leur volonté de s'opposer à tout projet de loi de gouvernement Indien, tant que les droits aborigènes et des traités, l'auto-détermination et la souveraineté ne seront pas implantés dans la constitution.

Longclaws a déclaré que tous les Chefs du Canada sont unanimes sur cet objectif et tous espèrent une décision favorable de la part de la Cour suprême, qui analyse actuellement la légalité de la résolution de rapatriement. Mais, a-t-il ajouté, les Chefs ont d'autres alternatives de stratégie.

Longclaws a dit que des plans sont faits pour une seconde caravane à Ottawa, et peut-être aussi un autre voyage en Angleterre.

Descente...

(suite de la page 1)

de la pêche. Mais le gouvernement est "allé trop loin" avec sa rafle et il a appliqué un remède qui était "hors de proportion avec le problème."

Des comptes-rendus en provenance de la réserve indiquent que les forces de police espéraient arrêter plus de 11 Indiens par provocation. Le Chef de la Réserve, Alphonse

Metallic a dit que la PPQ avait essayé de provoquer des Indiens à se battre en urinant sur le pas de leur porte et en harcelant les femmes et les enfants.

Frank Lachance, un vétéran de 17 ans de la GRC et chef de la police Indienne de Caughna-

(suite à la page 8)

NOUVELLES INDIENNES

Rédacteur

Howard Bernard

"Nouvelles indiennes" est un journal mensuel distribué gratuitement et publié avec l'aide du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. Il est rédigé et publié par des Indiens et, par conséquent, les opinions et déclarations qu'il renferme ne sont pas nécessairement partagées par le Ministère. Les lecteurs sont invités à s'y exprimer librement. On peut reproduire les articles de "Nouvelles indiennes", pourvu qu'on lui en attribue le crédit.

"Nouvelles indiennes"
Ottawa, Ontario K1A 0H4
téléphone (819) 994-1226

Rédacteur A

Rob't Belfry

Nouvelles indiennes

Descente...

Largest graduation to date

More native students received bachelor of education degrees at this year's University of New Brunswick (UNB) Encaenia than have ever graduated from the University in a single year.

The students, 17 Micmacs and Malecites, graduated from a four-year program specially designed for native people. In 1977, 34 students, most of whom were teacher's aides and counsellors from New Brunswick schools, were admitted to the pilot-phase of the program.

The UNB Indian student program grew out of a request made to the faculty of education by Stewart Paul, a consultant in Indian education with the New Brunswick education department. Paul was concerned about the quality of Indian education and the shortage of qualified Indian teachers. Reportedly, one of the reasons Paul approached the UNB was because of one of the graduates, Christine Saulis, a tutor for 59 Indian students in the South Devon School in Fredericton.

"I wasn't a teacher or anything like that, I just raised my own family. But once I started working with the children I realized that I should have some upgrading," Saulis said.

Not long after that, she approached Paul with the idea of somehow setting up some courses for status Indian education workers to help the Indian children in such areas as language, arts, math and general education studies.

"He took it from there, approached the university and it was rolled up into the Bachelor of Education program."

Paul had told the university that what was needed was a program that would enable native teacher's aides and counsellors employed in the province's schools to qualify as teachers without having to relinquish their jobs or leave their communities for any lengthy period of time. And, the university tried to do just that.

The program devised by the faculty of the UNB is composed of four intensive on-campus sessions of three weeks each. Along with these is an option of a spring or summer session of six weeks and four off-campus sessions of approximately five weeks each. That way, the students could spend three weeks on campus, go home and resume their jobs, and then go back to the university in five or six weeks.

During the off-campus sessions, staff members from the program go to the reserves to give one day of instruction each week. These are given in Eskasoni for Nova Scotia students. And, in New Brunswick, off-campus sessions are given on reserves in Kent, Northumberland, Restigouche and Victoria counties. Students from the Fredericton vicinity continue to be served from the campus.

The courses in the program are the same as in the regular

Bachelor of Education program at the UNB, except the students specialize in Indian studies more than the traditional academic areas. Their program includes courses in history, anthropology and sociology as well as special courses in Indian education, culture and history.

Those who have completed the course say they count it as a way to achieve something they have always wanted, without having to worry about

committing themselves to the time and money of a regular program.

"For me," says Donna Metallic, a former teacher's aide and a graduate of the Indian education program, "the program has meant that I could finish my education in a way that I thought was impossible. I wanted to be a teacher, and the program has enabled me to do just that."

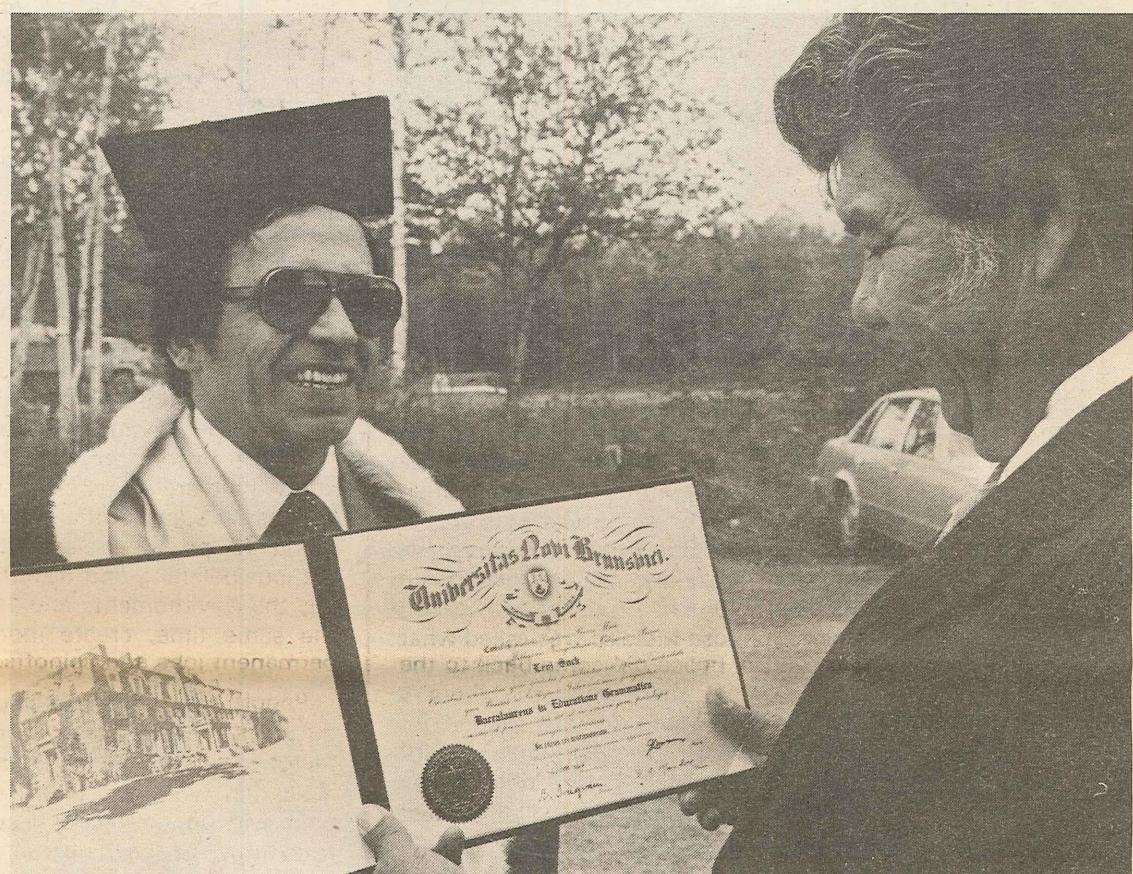
To Gail Metallic, another graduate, the program has

meant "more than education as defined in the dictionary."

"It has meant an awareness in one's self, an awakening to the inner truths one had suppressed over a long period of time."

She says the program also showed her that she had a will she never knew she had.

"I arrived an unsure person and depart ready to tackle any obstacle," Metallic said.



Graduate Levi Sock shows off diploma

Services costly at \$150 million

Alcoholism and drug abuse among Canadian status Indians costs about \$150 million a year in services, says the director of native health policy with the federal Department of Health and Welfare.

And, Dr. Vince Tookenay added that these problems are not just due to a lack of medical facilities. He said poor heating, housing, ventilation and sanitation are all contributing factors.

Tookenay was part of a team that evaluated the National Native Alcohol Abuse Program across Canada last summer. And, he was addressing the 2nd Mid West region's meeting of the Canadian Addictions Foundation in May, using some of the facts the team discovered.

Alcohol problems contribute to abuse, family breakdowns and the high number of suicides among natives, Tookenay told the 300 alcoholism counsellors assembled in Brandon, Manitoba. Alcoholism is also partly to blame

for the high number of native children in care homes across Canada, he continued, which is about five times the national average.

Alcohol was involved in 60 to 70 per cent of these cases, he said. Caring for these children costs the federal government more than \$16 million a year.

Another area where the effects of alcohol can be seen clearly, Tookenay says, is where native people come into conflict with the law and end up in jail. Nine per cent of the native population is in jail, compared to 3.5 per cent of the rest of the population, he said. In most cases, the natives' crimes are alcohol related.

Dorothy Betz, a member of the national parole board who spoke before a workshop session of the meeting, agrees with Tookenay's statements.

"In all the years I've been interviewing people (in her previous job with Winnipeg Public Safety) . . . I have yet to

talk to an individual who had not been drinking," she said. "From shoplifting to murder, everyone was under the influence, usually alcohol."

Tookenay says the solution to the problem lies in develop-

ing alcoholism programs at the community level with back up from organizations at regional and federal levels. And, Betz agrees, especially if the programs concentrate on reaching the young.

She said if more time and effort were put into helping young people when they first run up against the law, "Maybe we won't have them graduating to the penitentiaries."

Protest halts to begin negotiations

Indian and Metis protesters have decided to sit down with officials of the Canadian National Railway (CNR) and negotiate an end to their protests in Dauphin Manitoba that have disrupted train service since June 22.

This decision by the protesters, to meet CNR officials at a nearby resort ranch in Riding Mountain National Park, marked the first lull in demonstrations that have led to 23 arrests. Eighteen of the arrested are women.

"We are in the position where we have very little, if anything, to lose and everything to gain in sitting down at the bargaining table," Lyle Longclaws, Grand Chief of the Manitoba Four Nations Confederacy, said at a news conference.

"The writing is on the wall. CN must negotiate in good faith. That's all we ask."

Longclaws' Confederacy and the Manitoba Metis Federation are protesting what they describe as a racial bias and

poor working conditions for Indians and Metis employed on CN track crews.

The trouble began June 12, when 38 native workers walked off their jobs at Ochre River, Manitoba. They claimed their foreman had called them dogs and pigs. And, the disgruntled workers complained that toilet and washing facilities were inadequate.

On June 22, a group of the workers sat down on the main

(continued on page 8)

La plus grande remise de diplômes à ce jour

Plus que jamais auparavant au cours d'une seule année, des étudiants autochtones ont reçu leur diplôme de bachelier, au cours d'une cérémonie de remise de diplômes à l'Université du Nouveau-Brunswick (UNB) Encaenia.

Les étudiants, soit 17 Micmacs et Malicites ont été diplômés après avoir suivi un programme de quatre ans, spécialement conçu pour les Autochtones. En 1977, 34 étudiants, pour la plupart des instituteurs adjoints et des conseillers des écoles du Nouveau-Brunswick, avaient été admis au projet-pilote de ce programme.

Ce programme d'étudiants indiens de l'UNB, avait été mis sur pied à la demande de la faculté d'enseignement, présentée par Stewart Paul, un consultant en éducation indienne du ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick. Paul était préoccupé par la qualité de l'enseignement indien et la pénurie d'enseignants indiens qualifiés. L'une des raisons pour lesquelles Paul a fait ces démarches auprès de l'UNB était basée sur le cas d'une diplômée, Christine Saulis, tutrice de 59 étudiants indiens à l'école South Devon de Fredericton.

Saulis a déclaré que "Je n'étais pas une enseignante, j'élevais simplement ma propre famille. Mais une fois que j'ai commencé à travailler avec les enfants, j'ai réalisé que j'avais besoin d'une formation spéciale."

Peu après, elle a contacté Paul, avec l'idée de mettre sur pied des cours pour les travailleurs en éducation indiens inscrits, pour aider les enfants in-

diens dans des domaines tels que les langues, les arts, les maths et les études d'enseignement général. "Partant de là, Paul a fait des démarches auprès de l'université et cela a abouti au Programme de bachelier en enseignement."

Paul a dit à l'université que l'on avait besoin d'un programme qui permettrait aux instituteurs adjoints et aux conseillers employés dans les écoles de la province, de se qualifier comme enseignants, sans avoir à abandonner leurs emplois ou à quitter leurs communautés pour une longue période. Et c'est ce que l'université a essayé de faire.

Le programme mis au point par la faculté de l'UNB est composé de quatre sessions intensives sur le campus, d'une durée de trois semaines chacune. En plus, il y a une option pour le printemps ou l'été de six semaines, et quatre sessions en dehors du campus, d'environ cinq semaines chacune. De cette façon, les étudiants peuvent passer trois semaines au campus, retourner chez eux pour reprendre leur emploi, puis ensuite revenir à l'université au bout de cinq à six semaines.

Au cours des sessions hors du campus, le personnel du programme peut se rendre dans les réserves pour donner une journée d'instruction par semaine. Ces cours sont donnés à Eskasoni pour les étudiants de Nouvelle-Écosse. Au Nouveau-Brunswick, les sessions hors campus ont lieu dans les réserves des comtés de Kent, Northumberland, Restigouche et Victoria. Les étudiants de la région de Fredericton continuent à être servis à partir du campus.

Les cours du programme sont les mêmes que ceux du programme de bachelier en enseignement de l'UNB, sauf que les étudiants se spécialisent plus en études indiennes que dans les domaines académiques traditionnels. Leur programme comprend des cours d'histoire, d'anthropologie et de sociologie, ainsi que des cours spéciaux sur l'éducation, la culture et l'histoire indiennes.

Ceux qui ont terminé les cours disent qu'ils les considèrent comme un moyen de réaliser ce qu'ils avaient tou-

jours souhaité, sans avoir à engager leur temps et leur argent dans un programme régulier.

"En ce qui me concerne," dit Donna Metallic, une ancienne institutrice adjointe et nouvelle diplômée du programme d'éducation indien, "le programme m'a permis de terminer mon éducation d'une façon qui me semblait impossible. Je voulais être enseignante et ce programme m'en a rendu capable."

Pour Gail Metallic, une autre diplômée, le programme a signifié "plus qu'une éduca-

tion telle que définie dans le dictionnaire."

"Il a signifié une prise de conscience de soi-même, un réveil des profondes vérités que l'on a estompées au cours d'une longue période."

Elle a ajouté que le programme lui avait dévoilé une volonté qu'elle ne s'était jamais connue.

"Quand je suis arrivée, je manquais d'assurance et maintenant, je repars prête à affronter tous les obstacles," a dit Metallic.



Diplômé Levi Sock montre diplôme

Services coûteux de 150 Millions de dollars

Les excès d'alcool et de stupéfiants parmi les Indiens inscrits canadiens, coûtent environ 150 millions de dollars par année, en services, a déclaré le Directeur de la politique de santé des Autochtones, du ministère de la Santé et du Bien-être social du Canada.

Le docteur Vince Tookenay a ajouté que ces problèmes ne sont pas seulement dus au manque d'installations médicales. Il a précisé que les déficiences dans le chauffage, le logement, la ventilation et les installations sanitaires étaient des facteurs qui contribuaient à cette situation.

Tookenay faisait partie de l'équipe chargée d'évaluer le Programme national sur l'abus de l'alcool chez les Autochtones qui s'est déroulé l'été dernier à l'échelle du Canada. Utilisant certains des faits qui ont été mis à jour par l'équipe,

il prenait la parole à la 2^e réunion de la Canadian Addiction Foundation de la région du Moyen-Ouest, en mai dernier.

L'alcoolisme provoque des abus, la destruction des familles, et un grand nombre de suicides parmi les Autochtones, a dit Tookenay à 300 conseillers en alcoolisme rassemblés à Brandon au Manitoba. L'alcoolisme est aussi la cause qu'un grand nombre d'enfants autochtones soient placés dans des garderies dans tout le Canada, ce qui constitue un taux cinq fois plus élevé que la moyenne nationale.

L'alcoolisme était un des motifs dans 60 à 70 p. 100 de ces cas, dit-il. Les soins pour ces enfants coûtent au gouvernement fédéral plus de 16 millions de dollars par année.

Un autre domaine où l'effet de l'alcool est manifeste, a dit Tookenay, c'est lorsque les

Autochtones entrent en conflit avec la loi et finissent en prison. Neuf p. 100 de la population autochtone est en prison, comparativement à 3,5 p. 100 pour le reste de la population, dit-il. Dans la plupart des cas, les crimes des Autochtones sont en relation avec l'alcoolisme.

Dorothy Betz, membre du Conseil national de liberté conditionnelle, qui avait pris la parole avant la séance de travail de la réunion, est d'accord avec la déclaration de Tookenay.

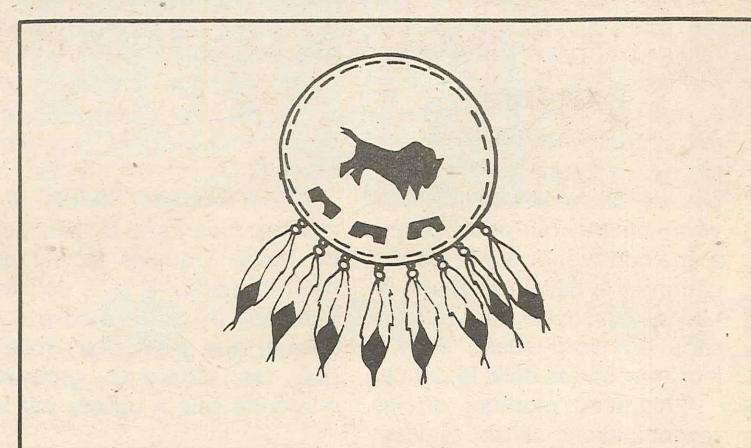
"Au cours des années où j'ai interviewé des gens, (elle était employée précédemment par la Sécurité publique de Winnipeg) . . . je n'ai pas trouvé une seule personne qui n'avait pas été ivre," a-t-elle dit. "Du vol à l'étalage, jusqu'au meurtre, tous étaient

habituellement sous l'influence de l'alcool."

Tookenay dit que la solution du problème réside dans la mise sur pied de programmes sur l'alcoolisme, au niveau des communautés, avec l'appui des organismes aux niveaux régionaux et fédéral. Et Betz est d'accord, spécialement si les programmes se concen-

tent sur la communication avec les jeunes.

Elle a ajouté que si plus de temps et d'efforts étaient consacrés à aider les jeunes, dès la première fois qu'ils sont en contravention avec la loi, "peut-être que nous leur éviterons d'en arriver au pénitencier."



Cree may go to Supreme Court



Billy Diamond

The Grand Council of the Cree may go all the way to the Supreme Court in order to press Ottawa into continuing to fund health services for James Bay natives, says the Cree Grand Chief.

Billy Diamond's statements were made June 5, just after the appeals division of the Federal Court refused to order the federal government to continue the funding in three Cree villages. This responsibility had been transferred to the Quebec provincial government April 1.

Inuit claims a priority

While most complaints about delays in settling the land claims in the north have previously come from native leaders, spokesmen from industry and conservation attending a conference studying planning and development of Lancaster Sound in the Northwest Passage have taken up the tune.

"Until land claims are settled, no one knows who will get what," explained Don Gamble of the Canadian Arctic Resources Committee, an active lobby group on energy, native and environmental matters.

At one point during the three-day workshop, Douglas Bowie of Petro-Canada, the government oil company, said it is "madness" that various interests are being used by government to sound out ideas on how the Lancaster region should be used when critical issues such as land claims have not been settled.

Earlier, the Federal Court's trial division had refused a Cree request for an injunction intended to make Ottawa take up the responsibility, until the other problems were dealt with.

The dispute results from a 1975 agreement between the Cree and the governments of Quebec and Canada, ceding tracts of the Cree's land in return for \$136 million. Under the pact, which gave Quebec the land for the James Bay hydroelectric project, the province was to provide health-care and other services.

"It's pitting us as people against people in a process that is madness," he told the discussion group on the final day of the conference.

Gamble added that natives are frequently accused of holding up northern development pending the settlement of land claims while industry is often suspected of attempting to "rape and pillage" the land. The accusations are unfair to both sides, he said.

"The government is saying to us (the oil industry) — You've got to develop the hell out of the area." Yet natives are saying that frontier lands on which there are oil and gas discoveries will be exempted from land claim negotiations, he added.

"It's very confusing and very frustrating to be involved in that process."

Representatives from other areas agreed in quick suc-

(continued on page 10)

Until the agreement was signed, Ottawa administered most health services in the region, gradually transferring them to the province. The province was to then turn the services over to the Cree health board, provided the individual communities agreed. Under this agreement, all but the villages of Waswanipi, Mistassini and Great Whale River had been transferred.

When Ottawa withdrew, March 31, the leaders of the three villages protested, saying they had trouble getting Quebec to honour its other health commitments. Several cases of gastro-enteritis and tuberculosis have been reported this year in Cree villages. And, other children in communities where health services are administered by Quebec have died of gastro-enteritis.

The Cree leaders blamed the deaths on inadequate sewage facilities, which the province refused to improve, forcing the natives to tackle the project themselves with money from Ottawa. When the Cree sued Quebec, claiming it was

renegging on its commitments, the Quebec government withdrew all of the services it had offered.

The Cree lost their case and launched an appeal.

"The court did not comment on the decision of the federal government to withdraw health services," said the Cree lawyer, James O'Reilly, commenting on the lost appeal. "But, the decision has far-reaching consequences for the whole enforceability of the James Bay agreement."

Meanwhile, in Ottawa, Health Minister Monique Bégin has agreed to seek a meeting with her Quebec counter-part, Pierre Marc Johnson, and Cree leaders in hopes of resolving the current dilemma.

The meeting was proposed by the Commons health committee. And the NDP Indian affairs critic, Jim Manly, won unanimous support from the committee when he brought up the motion. No details or dates of the meeting have yet been proposed.

An amendment proposed to this motion by Progressive Conservative health critic

James McGarth calling for Ottawa to continue its responsibility in the Cree health problem if the interested parties can't reach a consensus also won support by the committee. The amendment was passed by a vote of 9 to 8 despite Bégin's objections.

Bégin said the amendment was illegal and would prove to be counter-productive in attempts to resolve the dispute. But, Liberals on the committee, who are the majority, lost the vote because of a Liberal abstention.

The next day, the Health Minister said she couldn't act on the committee's instructions to intervene. She said it was beyond her authority to continue providing health services to the Indians because of the James Bay transfer agreement.

Earlier in the day, however, Bégin had told the Commons health committee that "it is unacceptable to hide behind jurisdictions and adopt a legalistic approach . . . The real thing we all want is to make sure that the (Cree) health doesn't sit between two legal chairs . . ."

Community News

Oka, Quebec: Robert Simon narrowly escaped drowning when he was dumped into the ice choked waters of Lake of Two Mountains in April. He was in the water for 45 minutes before two men pulled him out — to face six charges of fishing without a permit. But, fisherman's luck is still with Simon: one of the charges was dropped on a technicality and the other five may also be dismissed, according to his lawyer.

Fredericton, N.B.: The president of the Union of New Brunswick Indians has told a task force investigating reaction to proposed federal cut backs in transfer payments that, although Indians are included in the tabulation for transfer monies, they never see any of it. Graydon Nicholas recommended to the task force that those monies given in the name of New Brunswick Indians be spent only on them in the future.

Victoria, B.C.: MLA Gordon Hanson has reintroduced his private members bill in the B.C. legislature to establish an institute of native languages. He said that three of the 30 distinct languages spoken in the province have already become extinct, and something must be done to protect the others.

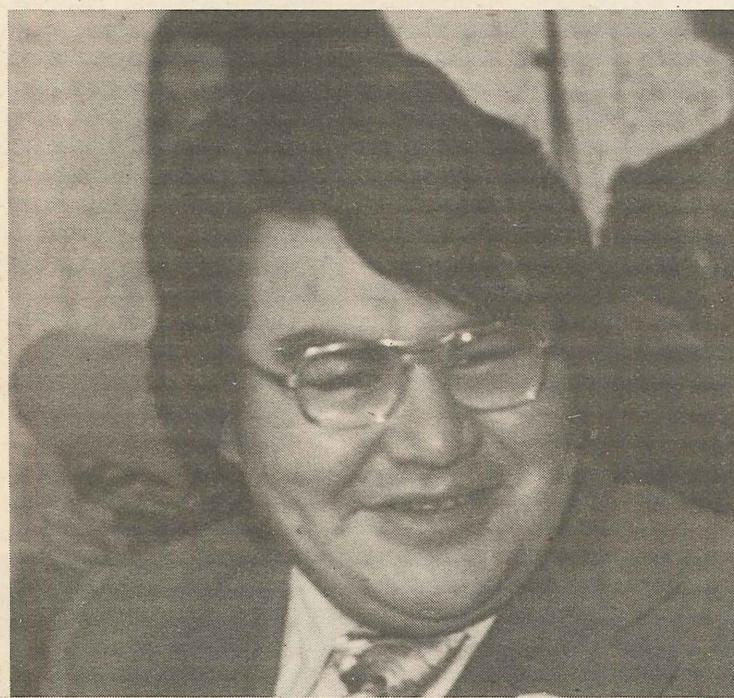
Edmonton, Alberta: Alberta Indians were given about \$40,000 to pay for their May trip to London by the Alberta government, according to a government spokesman. Don McCrimmon, Alberta Native Affairs Minister, says the money was to pay the Indians' travelling expenses. Indian Association of Alberta president Eugene Steinhauer says the only reason that no one knew this before is that the Indians were asked to "keep it under the table." Alberta officials have denied that statement.

Ottawa, Ontario: Employment Minister Lloyd Axworthy denied in June that the federal government plans to destroy the native outreach service in Alberta. He also chastized Program Director Rene Paul for saying so. Axworthy termed the warning that Paul issued to Alberta Indians, that the program would be killed in July, as "total and complete speculation."

Amherst, N.S.: The Union of Nova Scotia Indians has asked that the Amherst regional office go under joint native and Department of Indian Affairs control. In order to facilitate this process, Union officials asked in June that a board be set up to decide policy and expenditures. According to Noel Doucette, Union president, the joint policy and expenditure board would act as a transition structure before Indian self-government comes into effect.

Thompson, Manitoba: The Keewatin Tribal Council was told in June that the Regional Indian Affairs Director General for Manitoba, Brian Veinot, intends to end the practice of shipping southern lumber to build homes in the north. Instead, even though it hasn't been budgeted for, Veinot said he will attempt to find funding to establish sawmills in all the northern reserves, "where it is practical to do so."

Les Cris iront peut-être en Cours Suprême



Billy Diamond

Le Grand Conseil cri ira peut-être jusqu'à la Cour suprême, afin d'obliger Ottawa à financer les services de santé des Autochtones de la baie James, a déclaré le Grand chef cri.

Billy Diamond a fait cette déclaration le 5 juin, juste après que la division des appels de la Cour fédérale, eut refusé d'ordonner au gouvernement fédéral de continuer à financer trois villages cris. Cette responsabilité a été transférée au gouvernement provincial du Québec, le 1^{er} avril.

Plus tôt, la division des procès de la Cour fédérale, avait rejeté la requête des Cris en injonction, destinée à rendre Ottawa responsable, jusqu'à ce que les autres problèmes aient été résolus.

La querelle fait suite à un accord intervenu en 1975 entre les Cris et les gouvernements du Québec et du Canada, sur la cession de grandes étendues de territoires cris, en échange de 136 millions de

dollars. Suivant l'accord, qui donnait au Québec le territoire nécessaire pour le projet hydroélectrique de la baie James, la province devait fournir des services de santé ainsi que d'autres services.

Jusqu'à ce que l'accord soit signé, Ottawa administrait la plupart des services de santé dans la région, tout en les transférant graduellement à la province. La province devait ensuite confier les services au Conseil de santé cri, avec l'accord des communautés individuelles. Suivant cet accord, tous les services ont été transférés, sauf ceux des villages de Waswanipi, le Mistassini et de Great Whale River.

Lorsque Ottawa s'est retiré, le 31 mars, les leaders des trois villages ont protesté, déclarant qu'ils avaient des difficultés pour obtenir que Québec respecte ses engagements concernant les autres services de santé. De nombreux cas de gastro-entérite et de tuberculose ont été rapportés cette année dans les villages cris. Et d'autres enfants des com-

munautés où les services de santé sont administrés par Québec, sont morts de gastro-entérite.

Les leaders cris ont attribué ces décès aux installations d'égouts inadéquates, que la province refuse d'améliorer, obligeant les Autochtones à se charger eux-mêmes du projet, avec des fonds d'Ottawa. Lorsque les Cris ont traduit Québec en justice, l'accusant de manquer à ses engagements, le gouvernement du Québec a retiré tous les autres services qu'il avait offerts.

Les Cris ont perdu leur cause et interjeté appel.

"Le tribunal n'a fait aucun commentaire sur la décision du gouvernement fédéral de supprimer les services de santé," a dit l'avocat cri, James O'Reilly, en commentant la perte en appel. "Mais, la décision comporte de graves conséquences pour la mise en vigueur de l'accord de la Baie James."

Entre-temps, à Ottawa, le

ministre de la Santé, Monique Bégin, s'est mise d'accord pour se réunir avec son homologue de Québec, Pierre Marc Johnson et les leaders cris, dans l'espoir de résoudre le dilemme.

La réunion a été proposée par le Comité de la santé de la Chambre des communes. Le critique NPD des Affaires indiennes, Jim Manly, a obtenu l'appui unanime du Comité, lorsqu'il a présenté la motion. Les détails et la date de la réunion n'ont pas encore été proposés.

Une proposition d'amendement à cette motion a été présentée par le critique de la santé du Parti conservateur, James McGarth, pour qu'Ottawa continue à prendre ses responsabilités touchant le problème de santé cri, si les parties intéressées ne parviennent pas à un consensus; cet amendement a reçu l'appui du Comité et a été adopté par 9 voix contre 8, malgré les objections de Bégin.

Bégin a déclaré que cet amendement était illégal et qu'elle prouverait qu'il allait à l'encontre des tentatives de solution du litige. Les libéraux du Comité, qui y sont en majorité, ont cependant perdu le vote, à cause d'une abstention libérale.

Le jour suivant, le ministre de la Santé a dit qu'elle ne pouvait pas agir sur les instructions du Comité pour intervenir. Elle a précisé qu'il n'était pas en son pouvoir de continuer à fournir les services de santé aux Indiens, à cause de l'accord de transfert de la Baie James.

Plus tôt dans la journée, Bégin avait cependant dit au Comité de la Santé de la Chambre des communes que "il est inacceptable de se camoufler derrière les jurisdictions et d'adopter un abord illégal . . . la réalité, c'est que nous voulons tous nous assurer que la santé des Cris ne se trouve pas entre deux chaises légales . . ."

Petites nouvelles

Oka, Québec : Robert Simon a échappé de peu à une noyade lorsqu'il est tombé dans les eaux glacées du lac des Deux Montagnes, en avril dernier. Il est resté dans l'eau pendant 45 minutes, jusqu'à ce que deux hommes l'en retire, pour faire face à six chefs d'accusation pour avoir pêché sans permis. Mais la chance du pêcheur est toujours du côté de Simon : une accusation a été retirée sur un point technique et les cinq autres seront aussi probablement abandonnées, d'après son avocat.

Fredericton, N.B. : Le Président de l'Union des Indiens du Nouveau Brunswick a déclaré à un groupe de travail, qui enquête sur les réactions à la proposition de coupures fédérales dans les transferts de paiements, que bien que les Indiens soient inclus dans les dispositions de transfert de fonds, ils n'en voient jamais la couleur. Graydon Nicholas a recommandé au groupe de travail, que les fonds attribués aux Indiens du Nouveau Brunswick soient dépensés seulement à leur intention dans l'avenir.

Victoria, C.B. : Le député Gordon Hanson a présenté à nouveau, son projet de loi à titre de membre privé, devant le parlement de C.B., pour que l'on crée un Institut des langues autochtones. Il a déclaré que trois des 30 différentes langues parlées dans la province, ont déjà disparu et que quelque chose doit être fait pour protéger les autres.

Edmonton, Alberta : Les Indiens de l'Alberta ont reçu environ \$40,000 du gouvernement de l'Alberta, pour payer leur voyage à Londres, d'après un porte-parole du gouvernement. Don McCrimmon, Ministre des Affaires autochtones de l'Alberta, a dit que cette somme était destinée à payer les frais de voyage des Indiens. Eugene Steinhauer, président de l'Association des Indiens de l'Alberta a déclaré que la seule raison pour laquelle personne n'avait été mis au courant de cela auparavant, est que l'on avait demandé aux Indiens "de garder le secret à ce sujet". Les autorités de l'Alberta ont nié cette allégation.

Ottawa, Ontario : Le Ministre de la Main-d'œuvre, Lloyd Axworthy a nié en juin que le gouvernement fédéral projette de supprimer le service autochtone non-essentiel dans l'Alberta. Il a aussi reproché au directeur du programme, René Paul, d'avoir fait cette déclaration. Axworthy a qualifié la menace que Paul a adressée aux Indiens de l'Alberta, voulant que le programme soit supprimé en juillet, de "spéculation totale et complète."

Amherst, N.E. : L'Union des Indiens de Nouvelle Écosse a demandé que le bureau régional d'Amherst passe sous le contrôle conjoint des Autochtones et du Ministère des Affaires Indiennes. Afin de faciliter ce processus, les dirigeants de l'Union ont demandé en juin, qu'un conseil soit constitué, pour décider des politiques et des dépenses. D'après Noel Doucette, Président de l'Union, le Conseil conjoint de politique et de dépenses, agirait comme une structure de transition, en attendant que l'auto-gouvernement Indien soit mis en place.

Thompson, Manitoba : Le Conseil Tribal Keewatin a été avisé en juin, que le Directeur général des Affaires Indiennes régionales du Manitoba, Brian Veinot, a l'intention de mettre fin à la pratique d'expédier le bois du Sud pour construire les maisons dans le Nord; au lieu de cela, même si ce n'est pas prévu dans le budget, Veinot a déclaré qu'il essayerait de trouver des fonds pour établir des scieries dans toutes les réserves nordiques, "là où il est pratique de le faire."

Les Revendications Inuits - Une Priorité

Alors que la plupart des plaintes concernant les délais relatifs aux revendications territoriales dans le Nord, provenaient auparavant des leaders autochtones, les porte-parolés de l'industrie et des groupes de conservation de l'environnement, qui participaient à une conférence sur la planification et le développement de Lancaster Sound dans le passage du Nord-Ouest, sont à leur tour entrés dans la danse.

"Jusqu'au moment où les revendications seront réglées, personne ne sait qui obtiendra

quoi," a expliqué Don Gamble du Comité des Ressources de l'Arctique Canadien, un groupe de pression actif dans les domaines de l'énergie, des Autochtones et de l'environnement.

À un moment donné, durant les trois jours de séances de travail Douglas Bowie de Petro-Canada, la société pétrolière du gouvernement, a déclaré que c'est une "folie" que les différents groupes d'intérêts soient utilisés par le

(suite à la page 8)

Indian bill 'suspicious' say native leaders

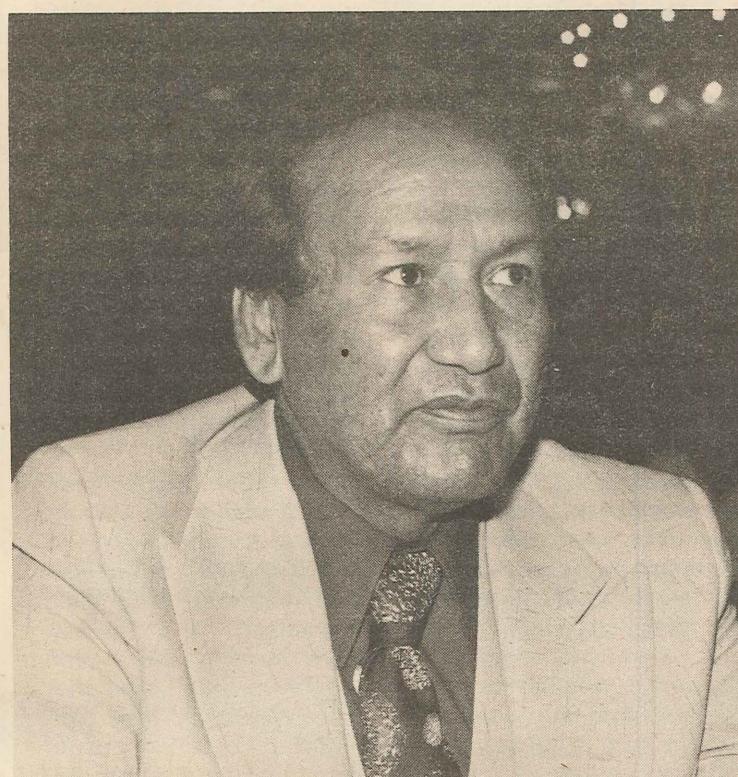
Indian Affairs Minister John Munro's proposal to turn Indian reserves into self-governing units was met with suspicion from native leaders attending an economic conference for native people in Winnipeg.

Eugene Steinhauer, president of the Indian Association of Alberta (IAA), said the idea is similar to the White Paper that Indians rejected in 1969.

"Our past dealings with Ottawa have taught us to be suspicious," Steinhauer told the Kanata Institute's May 25-29 conference in Manitoba.

The proposed Indian government bill, Steinhauer said to the 250 delegates gathered to promote native economic development, would cause the fragmentation of reserves because it would allow them to be broken up into small holdings and sold to non-Indians. And, he said, bands would be forced to accept trade-offs with the provinces in return for financial support.

"Mr. Munro apparently intends to be the Minister who succeeded . . . in implement-



Eugene Steinhauer

ing a full-scale Indian termination policy."

In a speech on the second day of the conference, Munro had said that self-government

would "enable bands to break away from the present pattern of dependence and paternalism."

But, Steinhauer said Indians

do not want to look at any status changes until their full rights are guaranteed in the constitution.

Self-government under the federal government's proposal would likely result in Indian Bands becoming municipalities, he said, and this would lead to the ultimate breakup of treaty lands.

"In a constitutional context, Indian government is not the same thing as Band government. The former describes a constitutional basis for Indian government related to Indian society as a whole. The latter concept describes a form of local administration which has a statutory basis. Statutes can be changed quickly and easily and effect a shift of bands

from federal to provincial jurisdiction virtually overnight."

He envisioned nations like the Cree and Ojibway forming their own governments, like any province, and developing their own resources, sharing revenues, managing programs and determining the destiny of Indian people within the framework of Confederation. "Anything short of this is necessarily suspect, and must be regarded and treated as a threat to future Indian survival."

The Kanata Institute, which sponsored the five-day session of workshops, was formed two years ago by a former Canadian university professor, Victor O'Connell, who lived among Indians in South America.

Kanata discusses alternatives

Two vastly different approaches to native people were outlined to the Kanata Institute's economic conference for Indian, Inuit and Metis people in late May.

One came from a cabinet minister from British Columbia, and the other was put forward by Gordon MacMurchy, a cabinet minister from Saskatchewan.

Agriculture Minister Gordon MacMurchy told about 250 delegates to the 5-day conference of his New Democratic

Party's sweeping formal agreements with the Federation of Saskatchewan Indians.

Saskatchewan supplies the Federation with funds for land claims and constitutional research, off-reserve developments, health, social, cultural and education programs and even roads, he said.

"When all these areas of funding are drawn together, it is possible to get an over-all

(continued on page 10)

NAMES IN THE NEWS

"I want to show people that they should aim at something big and never look back, whatever their situation," says Francis McKay, a 23-year-old Cree from Moose Lake, near Winnipeg, who is paralyzed from the waist down. McKay plans a 1,600 kilometre marathon by wheel chair to raise funds for the disabled, but not as an imitation of the late Terry Fox. "It's not true. Naturally I read everything about him (Fox), but I'm doing this on my own," McKay said. . . . Justice Minister Jean Chretien's response to native land claims is evidence that the federal government is not ready to deal with them, Gary Gould, president of the Native Council of New Brunswick told the seventh annual meeting of the Nova Scotia Council. "The government's response proves that law and justice do not go hand in hand," Gould said in response to Chretien's refusal to accept a land claim as valid, as it was submitted to him. . . . Canada's 127 Roman Catholic Bishops have issued a statement saying Bill C-48 is considered by them to be a threat to Indian, Inuit and Metis claims in the north, according to two spokesmen for the Roman Catholics. The Most Reverend Bishops, John Sherlock, Bishop of London, and Bernard Hubert, Bishop of St. Jean Quebec, say "Building pipelines and so forth (in the north) before settling land claims completely prejudices the native's case." . . . After her long-standing fight against discrimination against Indian women in the Indian Act, Mary Two Axe received an honorary doctorate in Law from Toronto's York University. Although most of her career as an Indian Women's rights activist has been centred on bringing attention from government on the problem, Two Axe is now focusing on youths. "The young people are terrific," Two Axe says. "They want to know and they really listen. At York, they gave me a standing ovation. It was terrific." . . . The Ontario government is renegeing on a commitment to compensate Indians for health problems caused by Mercury pollution in the English-Wabigoon River, says leader of Ontario's opposition Dr. Stuart Smith. "When Great Lakes Forest Products Ltd. bought the assets of Reed Ltd. . . . the government told Great Lakes it would assume financial responsibility beyond \$15 million," Liberal leader Smith said. Mediation is at a standstill between the company and the government, Smith continued. But, Ontario Premier Bill Davis says, "We have not assumed liability in perpetuity for everything." . . . Eight Bands in southern Manitoba set up the first native-run Children's Aid Society in Canada. John Ross, Director of Manitoba's Child Welfare, says the Dakota Ojibway Tribal Council is the first Indian group to get a legal mandate to run its own Society. Ross expects other groups to follow suit. "The reason this has been dragging on so long," says Isaac Beaulieu of the Sandy Bay Reserve, Chairman of the Society, "is there has been some apprehension." But, the Society was established anyway, July 1. . . . Three native students had the honor of being the first graduates of a Bachelor of Administration program offered by Alberta's Athabasca University. The three, Douglas Bearhat, Leona Dion and Clifford Pasquayak, all of Saddle Lake, Alberta, will "lead an increasing number of students in administration, completing their education at a distance," says President Dr. Stephen Gries, which is Athabasca U's specialty.

Women's plight ignored

Indian organizations across the country are ignoring the plight of native women, the president of the Native Women's Association (NWA) of Canada said in late May.

Marlene Pierre-Agghanay told a native economic development conference that the credibility of such organizations was being harmed because she said they did not address native women's problems.

"Don't be surprised to find yourself in a courtroom in a couple of years being sued by native women for abrogation of their rights," she said.

"Walk a few blocks up Main Street here in Winnipeg. You'll see the terrible conditions some Indian women live under. Most of them support the family alone. Who has protected their interests?" Pierre-Agghanay asked the about 250 delegates to the

Kanata Institute's conference for Indian, Inuit and Metis people.

And, in a paper to the conference delegates, the NWA leader said Indian and non-Indian men are limiting the involvement of Indian women in society.

"All too often the Native Women's Association has to spend its energies justifying the involvement of native women rather than becoming involved in the future directions of our communities and structures," she said.

Pierre-Agghanay summed it all up by saying that Indian leaders not only ignored the problems experienced by native women, the leaders ignore their potential as well. And, she said, that's hard to take.

"It's hard to stand by and be left out of a system being proposed by your own people," she said.

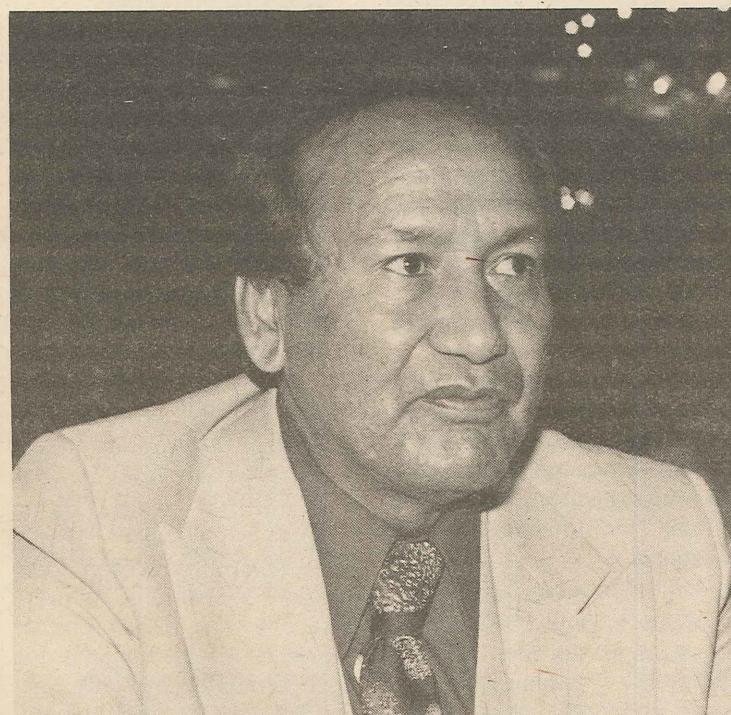
Projet de Loi Indien

La proposition du Ministre des Affaires Indiennes John Munro de transformer les réserves Indiennes en unités auto-gouvernées, a été accueillie avec suspicion par les Leaders autochtones qui participaient à une conférence économique pour les Autochtones, à Winnipeg.

Eugène Steinhauer, Président de l'Association des Indiens de l'Alberta (AIA) a dit que cette idée était semblable à celle du Livre Blanc Indien qui a été rejetée en 1969.

"Nos transactions précédentes avec Ottawa nous ont appris à être méfiants," a dit Steinhauer au cours de la conférence de l'Institut Kanata qui s'est déroulée en mai au Manitoba.

Le projet de loi de gouvernement Indien, tel qu'il est proposé, a dit Steinhauer aux 250 délégués réunis pour promouvoir le développement économique autochtone, provoquerait une fragmentation des réserves, car il leur permettrait de se désagréger en petites propriétés qu'elles pourraient



Eugene Steinhauer

vendre à des non-Autochtones. Et, a-t-il ajouté, les Bandes seraient forcées d'accepter des échanges avec les provinces, en retour d'aides financières.

"Apparemment, M. Munro a l'intention d'être le Ministre qui a réussi . . . à mettre en vigueur une politique terminale pour les Indiens."

Dans un discours prononcé

'suspect'

le deuxième jour de la conférence, Munro a déclaré que l'auto-gouvernement "permettrait aux Bandes de s'écartier du modèle actuel, de dépendance et de paternisme."

Mais, a dit Steinhauer, les Indiens ne veulent considérer aucun changement de statut, tant que tous leurs droits ne seront pas garantis dans la constitution.

Selon la proposition du gouvernement fédéral, l'auto-gouvernement aurait probablement pour résultat que les Bandes Indiennes deviendraient des municipalités, a-t-il dit, et cela aboutirait à la désagrégation des territoires des traités.

"Dans un contexte constitutionnel, un gouvernement Indien n'est pas la même chose qu'un gouvernement de Bande. Le premier conçoit une base constitutionnelle pour un gouvernement Indien, en relation avec l'ensemble de la société Indienne. Le second, conçoit une forme d'administration locale qui possède une

base statutaire. Des statuts peuvent être changés rapidement et facilement et peuvent aboutir à un transfert des Bandes, de la juridiction fédérale à la juridiction provinciale, d'un jour à l'autre."

Il envisage des Nations comme les Cris et les Ojibways, formant leur propre gouvernement, comme tout autre province, développant leurs propres ressources, partageant leurs revenus, dirigeant leurs programmes et déterminant la destinée du peuple Indien au sein du cadre de la confédération. "Tout autre formule nous paraît suspecte et doit être considérée et traitée comme une menace pour la survie des Indiens dans l'avenir."

L'Institut Kanata qui a patronné les cinq jours de séances de travail, a été constitué il y a deux ans par un ancien professeur d'université Canadienne, Victor O'Connell, qui vit parmi les Indiens en Amérique du Sud.

Nouvelles en bref...

"Je veux dire aux gens qu'ils devraient avoir pour objectif de grandes réalisations, et ne jamais regarder en arrière, quelle que soit la situation," a dit Francis McKay, un Cri âgé de 23 ans, de Moose Lake, près de Winnipeg, qui est paralysé de la taille aux pieds. McKay projette de faire un marathon de 1,600 kilomètres dans un fauteuil roulant, afin de recueillir des fonds pour les handicapés, mais non pour imiter le défunt Terry Fox." Je ne veux pas l'imiter. Naturellement j'ai lu ce qu'on a écrit au sujet de Fox, mais je fais cela de moi-même" a dit McKay . . . Le Ministre de la Justice Jean Chrétien, dans sa réponse aux revendications territoriales des Autochtones, a rendu évident le fait que le gouvernement fédéral n'est pas prêt pour traiter avec eux, a déclaré Gary Gould, Président du Conseil Autochtone du Nouveau Brunswick, au cours de la septième réunion annuelle du Conseil de Nouvelle Écosse. "La réponse du gouvernement prouve que la loi et la justice ne vont pas la main dans la main," a dit Gould, en réponse au refus de Jean Chrétien, d'accepter une revendication territoriale comme valide, telle qu'elle lui avait été soumise . . . Les 127 évêques Catholiques Romains du Canada ont fait une déclaration disant qu'ils considèrent que le projet de loi C-48 constitue une menace pour les revendications des Indiens, des Métis et des Inuits dans le Nord, d'après deux porte-parole des Catholiques Romains. Les Très Réverends Evêques John Sherlock, évêque de London, et Bernard Hubert, évêque de St. Jean, Québec, disent que "Construire des pipelines . . . etc., dans le Nord, avant le règlement des revendications est absolument préjudiciable à la cause des Autochtones." . . . Après une interminable lutte contre la discrimination au détriment des femmes Indiennes dans la Loi sur les Indiens, Mary Two Axe a reçu un doctorat honoris causa en loi, de l'Université de York à Toronto. Bien que la majeure partie de sa carrière d'activiste pour les droits des femmes Indiennes, ait eu pour but d'attirer l'attention du gouvernement sur le problème, Two Axe s'oriente maintenant vers la jeunesse. "Les jeunes sont formidables," a dit Two Axe. "Ils veulent savoir et écoutent attentivement. À York, ils m'ont fait une ovation debout. C'était formidable." . . . Le gouvernement de l'Ontario trahit sa promesse de s'engager à compenser les Indiens pour les problèmes de santé, causés par la pollution au mercure dans la rivière English-Wabigoon, a déclaré le Dr. Stuart Smith, Leader de l'Opposition du gouvernement de l'Ontario. "Lorsque la Great Lakes Forest Products Ltd. a acheté les biens de la Reed Ltd. . . . le gouvernement a dit aux gens de Great Lakes, qu'il assumerait la responsabilité financière au delà de 15 millions de dollars," a dit le Leader Libéral Smith. La médiation est immobilisée, entre la société et le gouvernement, a ajouté Smith. Mais le Premier Ministre de l'Ontario Bill Davis dit : "Nous n'avons pas assumé la responsabilité pour tout ce qui se présente à perpétuité." . . . Huit Bandes du Sud du Manitoba ont mis sur pied la première Société d'Aide à l'Enfance, contrôlée par les Indiens au Canada. John Ross, Directeur du Bien-être des enfants pour le Manitoba, dit que le Conseil Tribal Ojibway Dakota, est le premier groupe Indien qui ait obtenu un mandat légal pour diriger sa propre société. Ross compte que d'autres groupes suivront l'exemple. "La raison pour laquelle cela a trainé si longtemps," a dit Isaac Beaulieu de la réserve de Sandy Bay, Président de la société, "c'est qu'il y a eu une certaine appréhension." Mais quoi qu'il en soit, la société a été constituée le 1er juillet . . . Trois étudiants Autochtones ont eu l'honneur d'être les premiers à recevoir leur diplôme de bachelier en administration, du programme offert par l'Université Athabasca de l'Alberta. Douglas Bearhat, Leona Dion et Clifford Pasquayak, tous les trois de Saddle Lake en Alberta, sont "les premiers d'un nombre croissant d'étudiants en administration, à parfaire leur éducation à distance," a dit le Président, Dr. Stephen Gries, ce programme est une spécialité de l'Université de l'Athabasca.

Alternatives discutée

Deux façons très différentes d'aborder les Autochtones ont été soulignées lors de la conférence économique pour les Indiens, les Inuits et les Métis, de l'Institut Kanata, en mai dernier.

(suite à la page 10)

Femmes ignorée

Les organisations Indiennes de tout le pays ignorent la situation lamentable des femmes autochtones, a déclaré à la fin du mois de mai, la Présidente de l'Association des Femmes Autochtones du Canada, (AFAC).

Marlene Pierre-Agganay a dit à la Conférence du Développement économique autochtone, que la crédibilité de ces organisations était entamée, parce que, dit-elle, elles ne considèrent pas les problèmes des femmes autochtones.

"Ne soyez pas surpris si dans quelques années vous vous retrouvez vous-mêmes devant un tribunal, accusés par les femmes autochtones, pour avoir abrogé leurs droits," a-t-elle déclaré.

"Marchez un peu dans la rue Principale, ici, à Winnipeg, vous verrez les conditions épouvantables dans lesquelles certaines femmes Indiennes sont obligées de vivre. La plupart d'entre elles soutiennent seules leur famille . . . Qui a protégé leurs intérêts?" a demandé Pierre-Agganay aux

250 délégués de la conférence de l'Institut Kanata pour les Indiens, les Inuits et les Métis.

Et dans un document adressé aux délégués de la conférence, la Leader de l'AFAC a déclaré que les hommes Indiens et non-Indiens limitent la participation des femmes Indiennes dans la société.

"Beaucoup trop souvent, l'Association des Femmes Autochtones doit dépenser ses énergies pour justifier la participation des femmes autochtones, plutôt que pour s'impliquer dans les orientations futures de nos communautés et de nos structures," a-t-elle dit.

Pour se résumer, Pierre- Agganay a déclaré que les Leaders Indiens ignorent non-seulement les problèmes des femmes Indiennes, mais ignorent également leur potentiel. Et cela, dit-elle, est dur à avaler.

"C'est dur d'attendre et d'être laissée pour compte, hors d'un système qui est proposé par vos propres gens," dit-elle.

Indians and the Law Moosehunter Revisited

As you may recall, we reported on a previous occasion (March '79) the continuing saga of Mr. Walter Moosehunter of Saskatchewan. Moosehunter killed a cow moose for food on the Cookson Wildlife Management Unit and was charged with contravening section 9 (a) of the *Saskatchewan Game Act*.



Bill Badcock LL.B

He was convicted at the trial level, but this conviction was overturned on appeal to the Saskatchewan District Court in Prince Albert. The Crown then appealed to the Saskatchewan Court of Appeal, which allowed the appeal and restored the original conviction.

Moosehunter then asked for leave to appeal to the Supreme Court of Canada and on December 18th 1978, this leave was granted. This appeal was taken on the basis of three constitutional questions:

1. Did section 9 (a) of the *Saskatchewan Game Act*, which purported to prohibit Indians from hunting in the area where Moosehunter shot his moose, offend against the provision of the Natural Resources

Agreement made between Canada and Saskatchewan guaranteeing Indians the right "of hunting, trapping, and fishing game and fish for food at all seasons of the year on all unoccupied Crown lands and on any other lands to which the said Indians may have a right of access?"

2. Was section 8 (2) of the *Saskatchewan Game Act*, which attempted to define certain land as being land which, for the purpose of the game legislation, was not unoccupied Crown land or other land to which Indians might have a right of access, beyond the legislative competence of the province?

3. Was the Cookson Wildlife Management Unit, where Moosehunter shot the moose, land to which Indians have a right of access?

While the parties were waiting to be heard, however, another case came before the Supreme Court and effectively dealt with the first two questions. This was the case of *Her Majesty the Queen v. Sutherland and Wilson* (1980), 53 C.C.C. (2d) 289, decided on June 27, 1980.

The facts of this case were similar to the Moosehunter case in that Mr. Sutherland and Mr. Wilson had been hunting for food on a wildlife management area in Manitoba, and the Crown relied on a Manitoba provision similar to section 8 (2) of the *Saskatchewan Game Act*. The Court held unanimously that the province could not arrogate to itself the right to amend, unilaterally, a provision of a natural resources agreement between Canada and the province by deeming an area to be one to which Indians had no right of access for the purposes of provincial game legislation.

It then proceeded to determine whether or not the area was one to which Indians had a right of access. In answering this in the affirmative it said:

"...the Province may deny access to Indians and non-Indians alike, but if... limited hunting is allowed, then under (the provisions of the Natural Resources Agreement)... hunting for food is permitted to the Indians regardless of provincial curbs on season, method or limit..."

In other words, if any kind of hunting was allowed in the area in question, then this engaged the proviso of the Natural Resources Agreement and Indians could hunt for any species for food at any time of the

year. Whether the species in question was in season at the time became irrelevant once a general right to hunt was established.

The only question remaining in the Moosehunter appeal then was whether or not Moosehunter had the same right of access to the Cookson Wildlife Management Unit as Sutherland and Wilson had to the Mantagao Wildlife Management Area of Manitoba.

The Crown argued that, in *Sutherland and Wilson*, hunting had been allowed in the wildlife management area in question at the time Sutherland and Wilson were hunting deer, even though it wasn't deer that was in season. It was contended that the "right of access" in the Natural Resources Agreement must be limited to such a right of access on the particular day in question and, although hunting was sometimes allowed in the Cookson Wildlife Management Unit, there had been no hunting allowed on the day Moosehunter bagged his moose.

Therefore, the Crown argued, there was no "right of access" for Indians on that particular day.

The Court rejected this hogwash out of hand, saying that the Natural Resources Agreement specifically says that "Indians may hunt on such lands 'at all

seasons of the year' and therefore any attempt by the province to limit this right would be in direct derogation of the terms of the Agreement."

In summary then, the Supreme Court held that, in areas where there are federal/provincial agreements preserving Indian treaty rights to hunt for food at all times of the year, the province cannot arbitrarily pass legislation deeming certain areas to be outside the ambit of such an agreement, nor can the province prevent Indians from hunting at all times of the year for any and all manner of game if, at any time of the year, hunting is allowed generally.

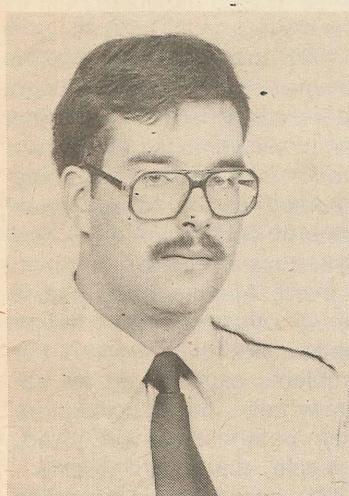
Of course, this decision has particular application only to those Indians who hunt in areas to which they have access (or on unoccupied Crown lands) and whose right to hunt for food has been preserved by natural resources agreements between the federal government and the province. It is therefore not applicable anywhere except in Saskatchewan and Manitoba. However, the general principle enunciated is important, which says that although the federal government can alter the rights of Indians granted under treaties, the provinces cannot.

Prayer refused as pagan

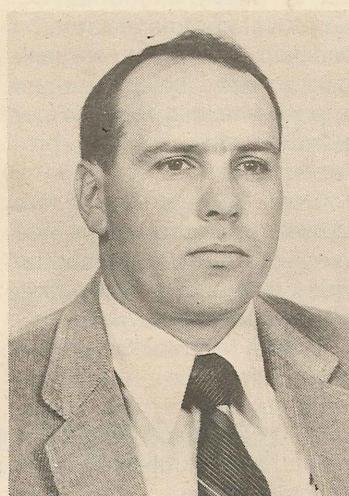
Indian Band Constables Graduate

Three more Special Constables have now graduated from a three-week training program at the Ontario Provincial Police Training and Development Centre in Toronto, Ontario, in co-operation with their respective Band Councils.

The Special Constables received instruction in subjects that directly apply to their areas of policing responsibility. In each case, these subjects were: human relations, conduct in the witness box, crowd control, admissions and confessions, and communications, note taking and effective listening. The Constables were also taught about the Criminal Code of Canada and the Highway Traffic Act.



Calvin Harasemchuk
Osnaburgh Reserve



Howard Bentley
Saugeen Reserve



John Prentice
Saugeen Reserve

An Indian prayer prepared for an annual Ecumenical day of prayer by Christian members of the United States tribes has been refused by the Anglican clergy as being "pagan and unchristian."

According to reports, the clergy were particularly upset by various references in the prayer to the Great Spirit and Mother Earth.

Right Reverend Reginald Hollis, the Anglican Bishop of Montreal, said in a letter to his Diocese's clergy that the prayer had some good things to say about preserving the earth. But, the letter continued, "the path of the New Testament is not to encourage pantheism (the doctrine that God is everything and everything is God) or animism (the doctrine that all things have been produced by their own immaterial souls)."

"Our Christian understanding is that it is not Mother Earth who convicts of sin, but the Holy Spirit."

In an interview with the Toronto Globe and Mail, Bishop Hollis said he took particular exception to what he saw as an attempt to make the scripture fit into a Lakota Indian rite. In the World Day of Prayer Booklet, parts of the Lakota prayers refer to Wakan-Tanka (the Great Spirit) or Wakantanka Tunkasila.

"I don't know anything about Wakantanka Tunkasila and all the associations that go with that," Bishop Hollis said. "So I don't see Christians using names like that about which they know nothing (about the Mythology)."

(continued on page 10)

L'Indien et la loi Moosehunter: troisième épisode

Comme vous pouvez vous en souvenir, à deux reprises nous vous avons parlé de l'aventure (Mars 79) de M. Walter Moosehunter du Saskatchewan. Moosehunter avait tué un orignal pour se nourrir dans le territoire de gestion de la faune de Cookson et avait été accusé d'être en contravention avec la section 9(a) de la *Loi du gibier du Saskatchewan*.

Il avait été condamné au cours d'un procès, mais cette condamnation avait été renversée en appel devant le tribunal de district du Saskatchewan à Prince Albert. La Couronne fit alors appel auprès de la Cour d'Appel du Saskatchewan, qui accepta l'injonction et rétablit la première condamnation.

Moosehunter demanda alors à se pourvoir en appel devant la Cour suprême du Canada et le 18 décembre 1978, ce pourvoi fut accordé. L'appel était fondé sur trois questions constitutionnelles :

1) Est-ce que la section 9(a) de la *Loi du gibier du Saskatchewan*, dont l'objet est d'interdire aux Indiens de chasser dans la région où Moosehunter a tué son orignal, est en contradiction avec la clause de l'Accord sur les Ressources Naturelles, intervenu entre le Canada et le Saskatchewan, garantissant aux Indiens le droit "de chasse, de trappe et de pêche pour leur nourriture, en toute saison, sur tous les territoires de la Couronne inoccupés et sur tout autre territoire dans lequel les dits Indiens peuvent avoir un droit d'accès"?

2) Est-ce que la section 8(2) de la *Loi du gibier du*

Saskatchewan, qui tente de définir certains territoires, comme étant des terres, qui pour les besoins de la législation du gibier, ne sont pas des territoires de la Couronne inoccupés ou d'autres territoires dans lesquels les Indiens peuvent avoir un droit d'accès, ne se trouve pas au-delà de la compétence législative de la province?

3) Est-ce que l'unité de gestion de la faune de Cookson, où Moosehunter a tué l'orignal, est un territoire auquel les Indiens ont un droit d'accès?

Alors que les parties attendaient leur audience, une autre cause a été cependant présentée à la Cour suprême et a traité des deux premières questions. C'était la cause confrontant *Sa Majesté la Reine contre Sutherland et Wilson*, (1980), 53 C.C.C. (2d) 289, jugée le 27 juin 1980.

Dans cette cause, les faits étaient similaires à la cause Moosehunter, en ce que M. Sutherland et M. Wilson avaient chassé pour leur nourriture, dans une région de gestion de la faune du Manitoba, et la Couronne s'est appuyé sur une disposition du Manitoba, similaire à la section 8(2) de la *Loi du gibier du*

Saskatchewan. La Cour a déclaré à l'unanimité que la province ne pouvait s'arroger le droit d'amender unilatéralement une disposition de l'accord sur les ressources naturelles entre le Canada et la province, en jugeant qu'une région en soit une où les Indiens n'ont pas le droit d'accès, pour les besoins de la législation provinciale sur le gibier.

Elle a ensuite poursuivi pour déterminer si oui ou non la région en était une à laquelle les Indiens avaient le droit d'accès. Répondant dans l'affirmative, elle a précisé :

"... la province peut refuser le droit d'accès aux Indiens et aux non-Indiens, mais si ... la chasse limitée est autorisée, alors selon (les dispositions de l'accord sur les ressources naturelles) ... chasser pour se nourrir est permis aux Indiens, quelles que soient les restrictions provinciales sur la saison, la méthode ou les limites ..."

En d'autres termes, si une chasse quelconque était permise dans la région en question, cela engageait les dispositions de l'accord sur les ressources naturelles, et les Indiens pouvaient chasser n'importe quelle espèce de gibier pour leur nourriture, à n'importe quel temps de l'année. Le fait que l'espèce en question soit en saison de chasse à ce moment-là, est devenu hors de question une fois que le droit général de

chasse a été établi.

La seule question demeurant en suspend dans l'appel de Moosehunter, était de déterminer si oui ou non Moosehunter avait le même droit d'accès à l'unité de gestion de la faune de Cookson, comme Sutherland et Wilson l'avaient pour la région de gestion de la faune de Mantagao au Manitoba.

La Couronne a soutenu que dans le cas de *Sutherland et Wilson*, la chasse avait été autorisée dans la région de gestion de la faune en question lorsque Sutherland et Wilson chassaient le chevreuil, même si le chevreuil n'était pas de saison. Il a été soutenu que le "droit d'accès" dans l'accord des ressources naturelles devait être limité au droit d'accès au cours du jour particulier en question et, bien que la chasse soit permise quelquefois dans l'unité de gestion de la faune de Cookson, la chasse n'était pas permise le jour où Moosehunter avait tué son orignal.

Par conséquent, la Couronne a jugé qu'il n'y avait pas de "droit d'accès" pour les Indiens en ce jour particulier. La Cour a rejeté ce nonsens, disant que l'accord des ressources naturelles précise spécifiquement que "les Indiens peuvent chasser dans de tels territoires 'en toute saison' et que par conséquent, toute tentative de la part de la province, de limiter ce droit,

serait en dérogation flétrante des termes de l'accord."

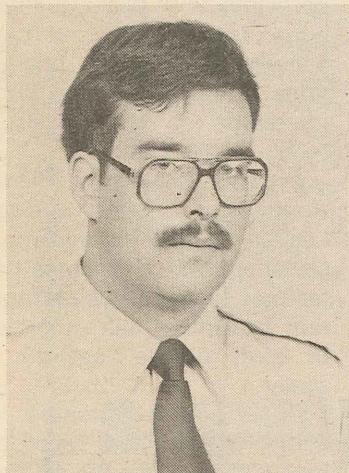
En résumé, donc, la Cour Suprême a retenu que, dans les régions où il existe des accords fédéral-provinciaux, protégeant les droits de chasse des Indiens inscrits, pour leur nourriture, durant toute l'année la province ne peut arbitrairement adopter une législation qui déclare certaines régions comme étant en dehors des limites de ces accords, de même que la province ne peut empêcher les Indiens de chasser en tout temps de l'année pour tout genre de gibier, si à un moment quelconque de l'année, la chasse est autorisée généralement.

Bien entendu, cette décision s'applique particulièrement et seulement aux Indiens qui chassent dans une région où ils ont accès (ou dans des territoires inoccupés de la Couronne) et dont le droit de chasse pour la nourriture a été protégé par des accords sur les ressources naturelles, intervenus entre les gouvernements fédéral et provinciaux. Elle est par conséquent applicable nulle part, sauf au Saskatchewan et au Manitoba. Le principe général énoncé est cependant important puisqu'il déclare que bien que le gouvernement fédéral puisse modifier les droits des Indiens qui leurs ont été accordés suivant les traités, les provinces ne le peuvent pas.

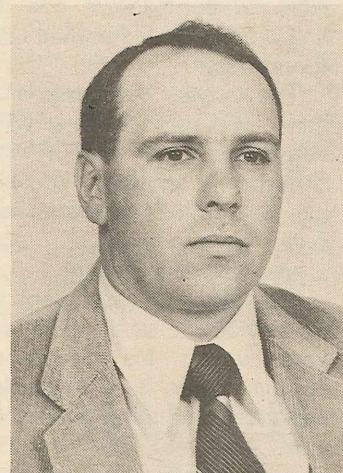
AGENTS DE POLICE DE BANDES INDIENNES DIPLOMÉS

Trois nouveaux agents de police spéciale viennent de recevoir leur diplôme, à la suite d'un programme de formation offert au Centre de formation et de développement de la police provinciale de Toronto, en Ontario, en coopération avec leurs Conseils de bande respectifs.

Ces agents de police spéciale ont reçu une instruction sur des sujets qui s'appliquent directement à leurs domaines de responsabilité policière. Dans chacun des cas, les sujets étudiés ont été : les relations humaines, la conduite de l'interrogatoire des témoins, le contrôle des foules, l'admission de l'évidence et les aveux, les communications, la prise des notes et l'écoute efficace. On a également enseigné à ces policiers le Code criminel du Canada et la Loi sur la circulation routière.



Calvin Harasemchuk
Osnaburgh Reserve



Howard Bentley
Saugeen Reserve



John Prentice
Saugeen Reserve

Prière indienne refusée

Une prière Indienne, préparée à l'occasion annuelle d'une journée de prière oecuménique, par les membres chrétiens des tribus Indiennes des États-Unis, a été refusée par le clergé anglican, comme étant "payenne et contraire à l'esprit chrétien."

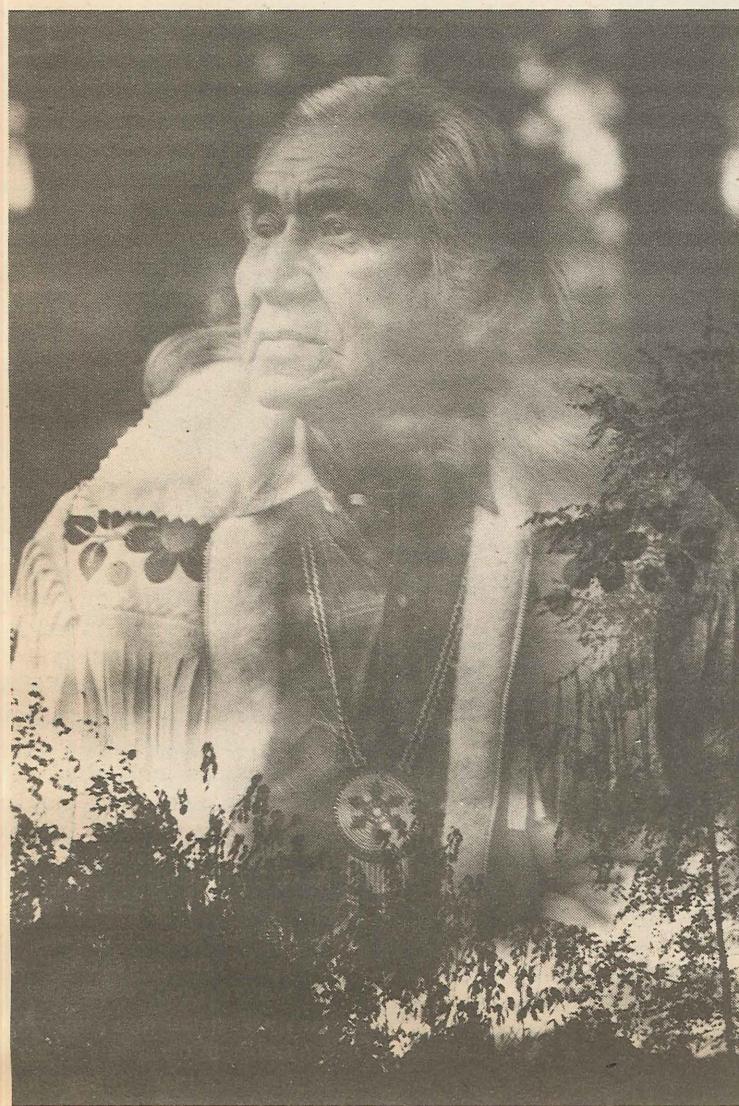
D'après des compte-rendus, le clergé a été particulièrement bouleversé par différentes références au Grand Esprit et à la Mère Terre, dans cette prière.

Le Très Révérend Reginald Hollis, Evêque anglican de Montréal, a déclaré dans une lettre adressée au clergé de son diocèse, que la prière contenait certaines bonnes choses au sujet de la conservation de la terre. Mais il écrivit ensuite : "la voie du Nouveau Testament est de ne pas encourager le panthéisme (la doctrine que Dieu est tout et que tout est Dieu), ou l'animisme (la doctrine selon laquelle toutes choses ont été créées par leur propre âme immatérielle)."

"Notre compréhension chrétienne est que ce n'est pas la Mère Terre qui condamne le péché, mais le Saint Esprit."

Au cours d'une interview avec le *Globe and Mail* de Toronto, l'Evêque Hollis a déclaré qu'il avait été particulièrement indigné en voyant ce qu'il considère comme

BOOK REVIEW



Chief Dan George

Title: *You Call Me Chief: Impressions of the Life of Chief Dan George*
Published by Doubleday, 1981
Reviewer: Dorothy Irwin

The people who love Chief Dan George are as numerous as the grains of sand that wash ashore in front of his Pacific coast home. Here is the book for those friends: it separates the legend from the flesh and blood man and introduces us to the people who touch his heart.

To guide you through the pathways of Dan George's philosophy of life there are the legends of his forefathers. They are told in the Indian story teller's style and conjure up images of a world in which man and nature are as one.

He tells of his feelings of confusion and pain when he was sent to the mission boarding school and lost his Indian culture and his name. These feelings are like threads in the fabric of his life: at times buried under day-to-day living but at others rising to show a panorama of his values.

For movie fans there are personal glimpses of Dan George as the actor, working daily with top Hollywood stars like Dustin Hoffman. The filming on location of Little Big Man is described in detail. The many ways that the stars and

film crew alike managed to keep from freezing in the below zero temperatures of the plains near Calgary, Alberta, gives the reader a feeling of being there. Dan George is able to radiate peace in the midst of the confusion and noise of a film-makers world.

Hilda Mortimer shows us the age old truth — "all the world loves a winner" — as she relates her impressions of the Academy Awards. Dan George, nominated for an Oscar but passed over for someone else, remained unruffled by the obvious cold shoulder he received as the media ignored him in their mad scramble to be with the winners.

This book is notably one of contrasts. Hilda Mortimer's style is highly descriptive and laced with adjectives. On the other hand, the quotations of Dan George stand out sharply as simple home truths stated with bare bones clarity.

The photographs are clear and well-chosen. They show Dan George as a person of many moods and deep feelings. They also portray a dimension of him that cannot be captured by the written word alone.

"*You Call Me Chief*" is a book you will want to savour when you have a few hours to set aside for refreshing your spirits.

Dene vow to fight Bill C-48

Because of a proposed amendment to the controversial Bill C-48, the Dene Nation issued a statement in June saying they will "pull out all stops" and fight the Bill and the National Energy Board (NEB) with everything they can.

The amendment, if introduced, would exclude the resources in the rich Norman Wells oil field from all future aboriginal rights negotiations. Prior to this, clause 61(3) of Bill C-48 stated that nothing contained in the Act would jeopardize aboriginal rights. According to federal officials all aboriginal claims were negotiable.

A Dene Nation spokesman claims that this amendment would set a precedent where the federal government could exclude certain resources from

negotiation by claiming that a prior agreement exists.

To protest this amendment, the Dene, along with the Metis Association of the N.W.T., have "reluctantly" cut off all discussions with Esso Resources and Interprovincial Pipe Lines limited. And, both native groups sent an angry joint telex condemning Indian Affairs Minister John Munro for "violating all commitments regarding aboriginal rights and resources."

Prior to this, both groups had been involved in negotiations with the two resource development corporations. This was being done because of the assurances by Munro that he would help the two native groups get a ten per cent equity in the proposed pipeline.

"You have scuttled something that had the potential of

developing into a productive arrangement for all descendants of the Dene and all northerners as well as industry," the Joint Dene-Metis telex said.

"You and your gang have done nothing to earn the trust or respect of aboriginal people."

Although the amendment has not actually been presented to the Standing Committee examining the Bill, the implication of the telex is that the Dene and the Metis will take further action if the amendment is put forward.

"We will fight Bill C-48 and the NEB's approval of the Norman Wells project with everything we've got," the telex went on to say. And, "in the future, we will have to regard all our dealings with you and your government with heightened suspicion."

Natives celebrate Canada Week in Ottawa

By Rob Belfry



The Trudeau's view NWT crafts by Kathy Birckel (left)

It was a dreary day for Canada's birthday — the clouds appeared ready to let loose with a torrent of rain any minute — but, on Victoria Island, the native Canada Week celebrations continued on with gangbusting force.

The celebration, called the Festival of Canadian Indian Arts and Crafts, was already into its sixth day. But, come Canada Day itself, the crowds swelled to a fantastic size and business boomed.

The Festival was arranged by the North American Indian Arts and Crafts Corporation (NAICC), with help from Ottawa's native organizations and the National Capital Commission. It was, in effect, a giant arts and crafts market, with a few enjoyable extras.

Visitors to the Victoria Island site, home of the forlorn shell of the Indian embassy, could do any number of things. They could buy the arts and crafts, eat natural foods like bannoc or beaver meat and Huron corn soup, or they could view films about Indian artisans and their work prepared by North American Indian Films Inc. — 16 award winners all-told.

Or, if they wanted to see some action, the visitors could lounge outside the embassy and watch the occasional Indian fashion show. Those were put on by the craft merchants, some of whom came from as far away as the Northwest Territories and Newfoundland to attend the festivities.

And, if a trip in time was what you wanted, all you had to do was walk for a minute and take in the sights and sounds of the National Capital Commission's replica of a 'voyageur' camp, complete with coureurs de bois. After all, what could be more natural to have beside an area where Indian Arts and crafts were being traded?

Those who couldn't make it on Canada Day or before, still had until July 5 to make the trip — a thoroughly rewarding experience.

Protestations arrêtées par négociations

Des contestataires, Indiens et Métis, ont décidé de renconter les autorités des Chemins de Fer Nationaux (CFN), afin de négocier la fin de leur contestation à Dauphin, au Manitoba, qui a perturbé le service ferroviaire depuis le 22 juin.

Cette décision des contestataires, de rencontrer les autorités du CFN dans un ranch voisin, au Riding Mountain National Park, indique la première accalmie dans les démonstrations qui ont abouti à 23 arrestations dont celles de 18 femmes.

"Nous sommes dans une position où nous avons presque rien à perdre et tout à gagner à nous asseoir à la table de négociation," a déclaré lors d'une conférence de presse Lyle Longclaws,

Grand Chef de la Confédération des Quatre Nations du Manitoba.

"La situation est claire. Le CFN doit négocier de bonne foi. C'est tout ce que nous demandons."

La Confédération de Long-claws et la Fédération des Métis du Manitoba protestent contre ce qu'ils considèrent comme un parti-pris racial et des conditions de travail minables, pour les Indiens et les Métis employés dans les équipes de la voie du CFN.

Les troubles ont débuté le 12 juin, lorsque 38 travailleurs autochtones ont abandonné leur travail à Ochre River au Manitoba. Ils soutiennent que leur contremaître les a traité de chiens et de cochons. Et les travailleurs mécontents se plaignent que leurs installa-

tions sanitaires sont inadéquates.

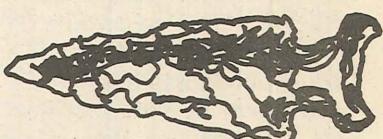
Le 22 juin, un groupe de travailleurs s'est assis au milieu de la voie principale en ville, provoquant un retard de deux heures dans la circulation des trains de marchandise.

La protestation a pris de l'ampleur le lendemain, lors-

que 18 femmes furent arrêtées au cours d'une manifestation de protestation assise de 24 heures. Dans chaque cas, la manifestation a cessé lorsque la GRC a dégagé les voies.

La décision des deux groupes autochtones, de mettre fin à la manifestation, date du 24 juin, en réponse à une me-

nace du CFN qu'il n'y aurait pas de négociations, à moins que les contestataires arrêtent de bloquer les voies de chemin de fer et de démonter les rails.



Études autochtones au niveau de la maîtrise

Pour la première fois, au Canada, une université offre un programme d'études autochtones, du niveau de la maîtrise.

Le nouveau programme d'études nordiques et autoch-

tones, qui débutera à l'Université Carleton d'Ottawa, est en fait le premier du genre. Il a débuté grâce à une subvention de 250 000\$ de la *Donner Foundation*; il s'insérera comme un domaine d'études spéciales au sein de l'Institut d'Études canadiennes de Carleton.

L'Université regroupera les ressources de différents domaines d'études, pour permettre au programme de servir de centre d'étude, d'information et d'expertise pour ceux qui s'intéressent au développement nordique et aux problèmes autochtones. Le programme comprendra des cours dans plusieurs disciplines qui sont orientées vers les aspects physiques, sociaux et économiques du Nord canadien. Il débutera dès l'automne prochain.

Au cours des trois premières années, le programme cherchera à favoriser la recherche à un niveau supérieur, sur des aspects du Nord canadien et de ses habitants. Il verra également à développer des ressources pour l'analyse des domaines scientifique, tech-

nologique et politique, qui peuvent être importants pour les gouvernements, les organisations autochtones et l'industrie en général.

Le Programme est dirigé par un comité présidé par Victor Valentine, professeur de sociologie et d'anthropologie à Carleton et l'un des plus importants chercheurs sur le Nord canadien. Le professeur Valentine est l'un des membres fondateurs de l'Association universitaire canadienne d'Études nordiques. Les membres du comité comprennent aussi des représentants des organisations nationales autochtones.



Les autochtones célébrant la semaine du Canada à Ottawa



M. Trudeau et fils apprécie l'artisanat TNO par Kathy Birckel (à gauche)

Par Rob Belfry

Le temps était couvert pour l'anniversaire du Canada; les nuages noirs semblaient prêts à déverser des torrents de pluie d'une minute à l'autre, mais sur l'Île Victoria, les Autochtones du Canada poursuivaient avec entrain leurs célébrations.

C'était déjà le sixième jour de célébration, sous le nom de Festival des Arts et Métiers des Indiens Canadiens; en ce Jour du Canada, une foule fantastique a envahi les lieux et les affaires ont fait un "boum".

Ce festival a été organisé par la Société des Arts et Métiers des Indiens d'Amérique du Nord (SAMIAN), avec l'aide des organisations Autochtones d'Ottawa et de la Commission de la Capitale Nationale. C'était en fait, un marché géant de produits d'art et de métiers, accompagné d'autres réjouissances.

Les visiteurs de l'Île Victoria, site des restes abandonnés de l'ambassade Indienne, pouvaient s'adonner à beaucoup d'activités. Ils pouvaient acheter des produits artisanaux, manger des mets naturels comme du bannoc ou de la viande de castor et de la soupe de maïs Hurone; ils pouvaient aussi voir des films sur les artisans Indiens et leurs œuvres, réalisés par la North American Indian Films Inc., qui ont remporté 16 trophées.

S'ils désiraient voir de l'action, les visiteurs pouvaient s'installer à l'extérieur de l'ambassade et assister aux présentations de mode Indienne. Ces dernières étaient présentées par les marchands d'artisanat, venus d'aussi loin que les Territoires du Nord-Ouest et Terre-Neuve, pour participer aux festivités.

Et s'ils voulaient faire un voyage dans le passé, à une minute de marche, ils pouvaient aller admirer une réplique parfaite d'un camp de voyageurs et de coureurs de bois, présenté avec son et perspective, par la Commission de la Capitale Nationale. Après tout, quoi de plus naturel, près d'un endroit où l'on vendait des produits de l'artisanat Indien ?

Pour ceux qui n'ont pu venir le Jour du Canada ou avant, il est encore temps de faire le déplacement, jusqu'au 5 juillet; c'est une expérience très agréable.

Prière...

(suite de la page 6)

une tentative de faire cadrer les écritures dans le rite Indien Lakota. Dans le livre *World Day of Prayer*, une partie des prières Lakotas se réfèrent au Wakan-Tanka (le Grand Esprit) ou Wakantanka Tunkasila.

"Je ne sais rien au sujet de Wakan-Tanka Tunkasila et tout ce qui s'y rattache," a dit l'Évêque Hollis. Je ne conçois donc pas que les chrétiens puissent utiliser des noms comme ça au sujet desquels ils ne connaissent rien (au sujet de la mythologie)."

"Jésus a dit, lorsque vous priez Dieu, vous dites 'Notre Père'. Lorsque vous avez des noms qui viennent de la tradition biblique, pourquoi utiliser d'autres noms ?"

Les évêques Anglicans ont dit à leurs congrégations qu'elles ne pouvaient célébrer leur service à moins qu'elles n'aient changé les termes.

Donna Hunter, secrétaire général du Conseil Inter-Église des Femmes du Canada, a dit en juin, qu'elle-même et d'autres membres de son groupe, écrivaient aux évêques du diocèse de Montréal et de la province ecclésiastique de Rupert's Land, pour découvrir pourquoi les objections n'avaient pas été formulées lorsque le service avait été proposé en septembre dernier.

Hunter a déclaré qu'elle avait été, ainsi que d'autres membres, attristée et irritée par ce décret. Elle a dit que c'est seulement la veille du service du 6 mars, qu'elle en avait entendu parler et que plusieurs anglicans n'y participeraient pas.

Massive...

(continued from page 1)

was hoping to arrest more than the 11 Indians through provocation. Reserve chief Alphonse Metallic said the QPP tried to provoke the Indians into fighting by urinating on the front lawn of homes and harassing women and children.

Frank Lachance, a 17-year RCMP veteran and head of the Caughnawaga Indian Police, who was visiting the reserve at the time of the raid, said "police officers were going up to people and trying to provoke them, prodding them with riot sticks, even the women."

Chief Bernard Jerome of the Maria Reserve was also at Restigouche during the raid and said "they were overdoing it, slapping people around while they were handcuffed. And they didn't give them reasons for arresting them."

On Friday June 12, all was quiet on the reserve. Quebec Fisheries Minister Lucien Lessard said in the National Assembly that the nets were preventing the salmon from swimming upstream to spawn.

Police spokesman Cpl. Jean-Yves Dubé pointed out that the police were brought in at the request of the Quebec Fish and Game Department and that "they would act on any further demand from departmental officials in Quebec City if Indians resumed fishing."

On Saturday June 13, Del Riley told the people on the reserve to "ignore the Quebec Government's order to stop fishing" and promised to go out fishing with them himself.

Riley also asked reserve residents to help him prepare a report on the behavior of the QPP during their occupation. He plans to submit the report

to the House of Commons once it is complete.

Monday June 15. A Quebec civil liberties organization, The League of Rights and Liberties denounces "the massive and violent intervention by the QPP and other officials on the Micmac territory of Restigouche."

The organization has demanded an explanation from Justice Minister Marc-André Bedard and Fish and Game Minister Lessard.

Tuesday June 16. An uneasy calm settles over the reserve but band members are concerned over reports that another police raid is to be carried out. Band administrator Ron Mahoney says that "there have been messages all along the Gaspé Peninsula coast of police movements but everything is quiet and we don't expect anything today."

Thursday June 18. Police denounce charges that undue force was used in the arrests. Police spokesman Bertin Barette said that there had been no official complaints about police behavior. "We used the force necessary to make the arrests without being abusive," he said.

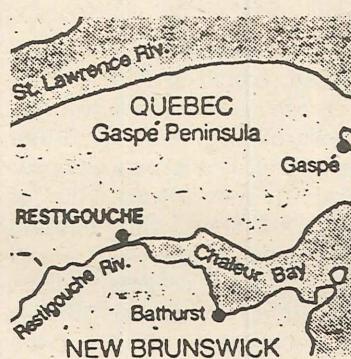
The NIB moves its Executive Council meeting from Victoria, British Columbia to Restigouche by chartered plane to show that the fishing dispute is a national issue.

Lessard says his department is trying to determine a time and place for negotiations and suggests that talks might be held in "neutral territory" such as Quebec City. The Quebec government would even consider paying transport costs for the Indians to attend.

Saturday June 20. Reports from June 16 prove true. At dawn, police again raid the reserve using helicopters and boats. This time police say the Indians fired on them with high-powered rifles and that

officers retaliated by firing tear-gas cannisters and plastic bullets.

Barette, in another statement, says the second raid was carried out at the request of the Quebec ministry of fisheries and that it involved 225 police and 40 conservation officers in two helicopters, patrol boats and a fleet of police vehicles.



Barette also said that police fired tear-gas "to keep a distance" between themselves and the Indians. He denied the report that one person was struck by a plastic bullet.

On Sunday June 21, Indian Affairs Minister John Munro pleaded with Micmac leaders to "keep their cool" in their dispute with the Quebec government over salmon fishing.

"I urge you again, despite the strains on you, to keep your cool and not do anything that would bring shame on yourself, which indeed might be the situation with others," he said.

Munro also said he would talk to Solicitor-General Robert Kaplan about the possibility of bringing charges against the QPP members over the June 11 raid.

On Monday June 22, Munro said he would attempt to retrieve "as quickly as I can" fishing nets which were seized in the second raid. Referring to this second raid Munro said

that "you'd think it was a minor invasion of some kind. I couldn't believe I was living in Canada."

Kaplan said that the provincial police will be held accountable if they violated the rights of natives.

Tuesday June 23. A meeting between Lessard and Micmac chiefs produce no settlement of the salmon war.

Both sides simply restate their positions and Lessard warns the Micmacs that they can expect more police action if they continue to defy the government.

Mahoney said after the meeting that Lessard "doesn't see any distinction between the rights of Quebec citizens versus aboriginal rights and he doesn't want to recognize any distinction."

Thursday June 25. Premier René Levesque enters the fray.

Levesque gives his personal guarantee that QPP officers will not enter the Restigouche reserve to resolve the fishing dispute and called for the band to return to the bargaining table.

"I guarantee that it won't happen again," he said, adding that it was a "very debatable decision" on the part of provincial police officials to use massive force in two raids on the reserve.

Chief Metallic, however, wasn't buying that. "I want a written statement from him (Levesque) that my fishermen won't be bothered for the rest of the season. Nothing verbal anymore," he said.

On Monday June 29, a report in a Quebec newspaper, *Le Devoir*, says that close to 6,000 pounds of Restigouche salmon was sold to a Montreal fish company last year.

The Micmac band denies the illegal sales and Mahoney said that the man named in the

report does "go up and down the Gaspé coast" buying up whatever salmon people want to sell him and sends it to Montreal for smoking.

The Micmac-Quebec Government salmon war continues. What the outcome will be or when it will be settled is unknown but until a settlement is reached, Micmac Indians are continuing to fish for salmon in the Restigouche.

**Pill...**

(continued from page 1)

political organ of Manitoba's Indians, met with Indian Affairs Minister John Munro on the 6th of June to discuss the proposed changes and other matters of common concern. Longclaws termed the talks as being positive.

But, he said that even if the proposed changes are altered in the future, they will not have much meaning as long as the federal government refuses to entrench aboriginal rights in the constitution.

The Chiefs of the 61 Bands in Manitoba went on record at their April conference in The Pas, Manitoba opposing any Indian government bill until treaty and aboriginal rights, self-determination and sovereignty are entrenched in the constitution.

Longclaws said the Chiefs in Canada are now united in this aim, and everyone is hoping for a favourable ruling from the Supreme Court, which is studying the legality of the patriation resolution. But, he added that the Chiefs do have alternative strategies.

Longclaws said plans are being made for a second caravan to Ottawa. And, perhaps another trip to England is in the works, he said.

Halts...

(continued from page 3)

tracks through the town, causing a two-hour delay in a freight train run.

The protest escalated the next day, when 18 women were arrested during a planned 24-hour "sit-down". In every case, the sit-downs ended when the RCMP cleared the tracks.

The decision by the two native groups to stop the sit-downs came on June 24, in response to a CN warning that there would be no negotiations unless the protesters stopped blocking the rail lines and dismantling the tracks.

Journalism students graduate

For the first time, students in a program in journalism designed specifically for native people officially added their names to the list of the University of Western Ontario's alumni, as of June 10, 1981.

The five native students are graduates of the Program in Journalism For Native People (PJNP), a course that first started at Western in May of 1980. Funding for the program came from the Donner Canadian Foundation, with the one-year, three semester diploma program under the mantle of Western's school of journalism.

And, according to PJNP director Lloyd Tataryn, his course was no "mickey mouse" program. To graduate, each student had to successfully complete 18 subjects. Three of the eighteen, Tataryn said, were Masters level courses.

The five graduates are: Howard Bernard of the Golden Lake reserve in Ontario, editor of Indian News; Juanita Rennie, assistant editor of The Ontario Indian; Robert Lafontaine of Saskatchewan; Joanne MacDonald, a reporter for the Yukon Indian News; and, Rob Belfry, assistant editor of Indian News.

A sixth, Andy Stevens of the Eskasoni reserve in Cape Breton, is expected to graduate in September, Tataryn said.



Graduates Juanita Rennie and Rob Belfry

Descente...

(suite de la page 1)

waga, qui était en visite dans la réserve au moment de la rafle, a dit que "les agents de police allaient au devant des gens, essayant de les provoquer en les aiguillonnant avec leurs matraques d'émeute, et cela même avec les femmes."

Le Chef Bernard Jerome de la réserve Maria, était aussi à Restigouche lors de la rafle, il a déclaré : "Ils sont allés trop fort, gifflant les gens qui avaient les menottes aux mains. Et ils ne leur ont donné aucune raison pour leur arrestation."

Le vendredi 12 juin, tout était calme dans la réserve. Lucien Lessard, Ministre des Pêcheries du Québec, a déclaré à l'Assemblée Nationale que les filets empêchaient les saumons de remonter le courant pour le frai.

Le Caporal Jean-Yves Dubé, porte-parole de la police, a fait remarquer que la police avait participé, à la requête du Ministère de la pêche et de la chasse du Québec et qu'ils "agiraient de même sur une nouvelle requête des autorités ministérielles de la ville de Québec, si les Indiens recommençaient à pêcher."

Le samedi 13 juin, Del Riley a dit aux gens de la réserve "d'ignorer l'ordre du gouvernement du Québec d'arrêter de pêcher" et leur a promis d'aller pêcher avec eux.

Riley a aussi demandé aux habitants de la réserve, de l'aider à préparer un rapport sur l'attitude de la PPQ durant la rafle. Il a l'intention de soumettre ce rapport à la Chambre des Communes, lorsqu'il sera terminé.

Lundi le 15 juin. Une organisation des libertés civiles du Québec, La Ligue des Droits et des Libertés, a dénoncé "l'intervention violente et massive de la PPQ et des autres autorités"

tés, sur le territoire des Micmacs de Restigouche."

L'organisme a demandé une explication au Ministre de la Justice Marc-André Bédard et au Ministre de la pêche et de la chasse Lessard.

Mardi le 16 juin. Un calme inquiétant règne dans la réserve, mais les membres de la Bande sont préoccupés au sujet de rapports, voulant qu'une autre descente de police soit entreprise. L'administrateur de la Bande, Ron Mahoney dit que "des messages annoncent des mouvements de police tout au long de la côte de la péninsule de Gaspé mais tout paraît calme pour aujourd'hui."

Jeudi le 18 juin. La police rejette les accusations selon lesquelles une force excessive a été utilisée pour les arrestations. Bertin Barette, porte-parole de la justice, a déclaré qu'il n'y avait pas eu de plainte officielle au sujet de l'attitude de la police. "Nous avons utilisé la force nécessaire pour effectuer les arrestations sans en abuser," a-t-il dit.

Un avion nolisé transporte le Conseil exécutif de la FIC, de Victoria, Colombie Britannique, à Restigouche, pour montrer que le litige au sujet de la pêche, est une préoccupation nationale.

Lessard dit que son Ministère essaye de déterminer un moment et un lieu propice pour les négociations et suggère que les discussions aient lieu dans un "territoire neutre", comme la ville de Québec. Le gouvernement du Québec considérerait même de payer les frais de transport des Indiens pour qu'ils y assistent.

Le samedi 20 juin. Les rapports du 16 juin sont prouvés exacts. À l'aube, à nouveau la police fait une descente dans la réserve, utilisant des hélicoptères et des bateaux. Cette fois, la police dit que les In-

diens ont tiré sur eux avec des fusils à longue portée et que les agents ont riposté en utilisant des grenades lacrimogènes et des balles en plastique.

Dans une autre déclaration, Barette dit que la seconde descente a été effectuée sur la requête du Ministère de la pêche du Québec et qu'on a utilisé 225 agents de police et 40 agents de la conservation, dans deux hélicoptères, des bateaux de patrouille et un convoi de véhicules de police.

Barette a aussi déclaré que la police avait utilisé des gaz lacrimogènes pour "maintenir les distances" entre elle et les Indiens. Il a nié le rapport voulant qu'une personne ait été atteinte par une balle en plastique.

Le dimanche 21 juin, le Ministre des Affaires Indiennes, John Munro, a imploré les Leaders Micmacs de "garder leur sang-froid" dans leur litige avec le gouvernement du Québec au sujet de la pêche au saumon.

"Je vous exhorte encore, malgré la tension qui vous accable, de garder votre sang-froid et de ne rien faire qui puisse attirer la honte sur vous, ce qui naturellement aurait les mêmes conséquences pour les autres," a-t-il dit.

Munro a aussi dit qu'il s'entretiendrait avec le Procureur Général Robert Kaplan, au sujet de la possibilité de mettre en accusation les membres de la PPQ pour la rafle du 11 juin.

Le lundi 22 juin, Munro a dit qu'il essayerait de récupérer "aussi vite que possible", les filets de pêche qui avaient été confisqués au cours du second assaut. Au sujet de cette seconde rafle, Munro a déclaré que "on pourrait penser que c'était un genre de petite invasion. Je ne pouvais croire que je vivais au Canada."

Kaplan a dit que la police provinciale serait rendue responsable si elle avait violé les droits des Autochtones.

Mardi le 23 juin. Une réunion entre Lessard et les Chefs Micmacs, n'a abouti à aucun règlement de la guerre du Saumon.

Les deux parties sont simplement restées sur leurs positions et Lessard a menacé les Micmacs qu'ils pouvaient s'attendre à d'autres opérations de police, s'ils continuaient à défier le gouvernement.

Après la réunion, Mahoney a déclaré que Lessard "ne fait aucune distinction entre les droits des citoyens Québécois et ceux des Aborigènes et qu'il ne veut reconnaître aucune distinction."

Jeudi le 25 juin. Le Premier Ministre Lévesque entre en lice.

Lévesque garantit personnellement que les agents de la PPQ n'entreront pas dans la réserve de Restigouche pour résoudre le litige de pêche et demande à la Bande de revenir à la table de négociation.

"Je garantis que cela ne se reproduira plus," a-t-il dit, ajoutant que c'était "une décision très discutable", de la part de la police provinciale, d'utiliser une force massive, pour deux descentes dans la réserve.

Le Chef Metallic n'a pas accepté cela. "Je veux avoir une déclaration écrite de sa part (Lévesque), que mes pêcheurs ne seront plus ennuyés pour le reste de la saison. Je ne veux plus de déclarations verbales," a-t-il dit.

Le lundi 29 juin, un compte-rendu dans un quotidien du Québec, Le Devoir, dévoile que plus de 6,000 livres de saumon de Restigouche ont été vendues à une poissonnerie de Montréal l'année dernière.

La Bande Micmac nie ces ventes illégales et Mahoney a déclaré que la personne nommée dans le compte-rendu, va acheter du saumon, "tout au long de la côte de Gaspé", aux gens qui veulent le lui vendre,

et elle l'expédie à Montréal pour être fumé.

La guerre du saumon continue; quel en sera le résultat ou quand sera-t-elle réglée, personne ne le sait, mais tant qu'une solution n'est pas trouvée, les Indiens continueront à pêcher le saumon dans la Restigouche.

Priorité...

(suite de la page 4)

gouvernement pour diffuser des idées sur la façon dont la région de Lancaster doit être utilisée, alors que des questions cruciales, comme les revendications territoriales, ne sont pas encore réglées.

"C'est nous confronter, les uns contre les autres, dans une procédure qui est une folie," a-t-il dit à un groupe de discussion, lors du dernier jour de la conférence.

Gamble a ajouté que les Autochtones sont fréquemment accusés de retarder le développement du Nord en attendant le règlement des revendications territoriales, alors que l'industrie est souvent suspectée de tenter de "violenter et de piller" le territoire. Ces accusations sont injustes envers les deux parties, a-t-il dit.

"Le gouvernement nous dit (à l'industrie pétrolière) : vous devez développer la région au maximum." Alors que les Autochtones estiment que les territoires septentrionaux sur lesquels on découvre du pétrole et du gaz, seront exclus des négociations des revendications territoriales, a-t-il ajouté.

"Il est très déroutant et frustrant d'être impliqué dans un tel processus."

Les représentants d'autres secteurs ont manifesté successivement leur accord avec Bowie, se disant qu'il avait exprimé leur point de vue.

Lors du dernier jour de la conférence (du 25 au 27 mai), organisée par le gouvernement pour recueillir les suggestions et les arguments sur la façon dont on devrait planifier l'avenir de cette région nordique, les Inuits Tapiratis du Canada (ITC), ont demandé au gouvernement de procéder plus lentement dans l'avenir.

L'ITC a contesté la volonté du Gouvernement de permettre l'expropriation sans aucune considération adéquate pour les Inuits qui demeurent dans la région. Les revendications territoriales des Inuits doivent être réglées, si les habitants doivent se faire entendre sur l'avenir de leur région.

Lancaster Sound est une région vitale pour plusieurs raisons. Premièrement, elle est riche en faune et fait vivre la majeure partie de plusieurs espèces de mammifères et d'oiseaux. Il est aussi prouvé que la région est riche en minéraux et en hydrocarbures. Et comme elle est située à l'embouchure orientale du

Étudiants en diplômés journalisme

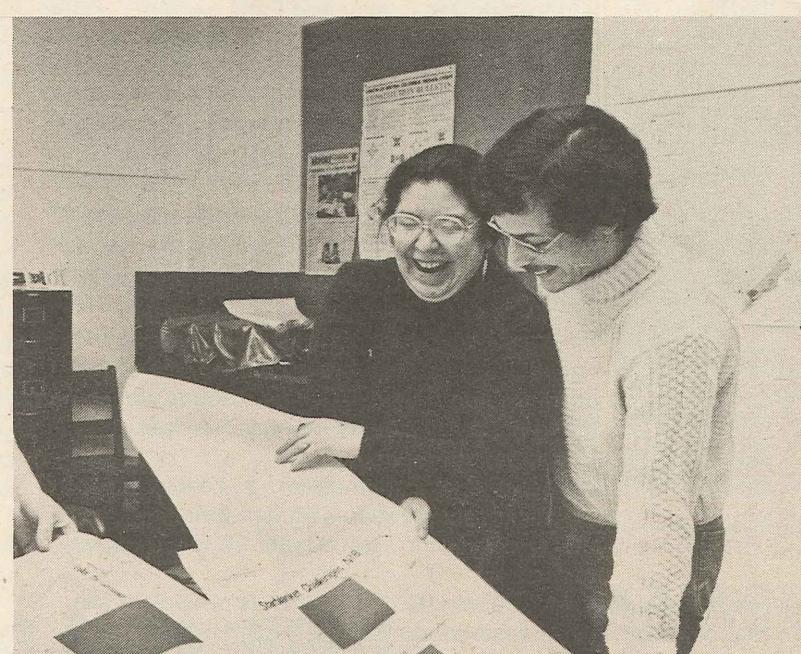
Pour la première fois, les étudiants d'un programme de journalisme, destiné spécifiquement aux Autochtones, ont ajouté leurs noms à la liste des anciens élèves de l'Université Western, le 10 juin dernier.

Les cinq étudiants Autochtones sont diplômés du Programme de Journalisme pour les Autochtones (PJA), un cours qui a débuté à Western en mai 1980. Le financement du programme provenait de la Canadian Donner Foundation, avec un échelonnement d'un an, trois semestres, sous l'égide de l'école de journalisme de Western.

D'après le directeur du PJA, Lloyd Tataryn, son programme n'était pas "une petite souris". Pour obtenir son diplôme, chaque étudiant a du réussir dans 18 sujets. Trois des 18 sujets étaient du niveau de la maîtrise, a ajouté Tataryn.

Les cinq diplômés sont : Howard Bernard de la réserve de Golden Lake en Ontario, Rédacteur de Nouvelles Indiennes; Juanita Rennie, Rédactrice adjointe de l'Indien Ontarien; Robert Lafontaine du Saskatchewan; Joanne MacDonald, Reporter pour Les Nouvelles Indiennes du Yukon et Rob Belfry, Rédacteur adjoint de Nouvelles Indiennes.

Un sixième étudiant, Andy Stevens de la réserve Eskasoni au Cap Breton, devrait obtenir son diplôme en septembre, a dit Tataryn.



Diplômés Juanita Rennie et Rob Belfry

(suite à la page 10)

Court will decide on Taxation Question

By Howard Bernard

Canada's status Indian population could be liable to pay income tax on salaries or wages earned regardless of whether it is earned on or off the reserve. That decision will be made by the Supreme Court of Canada.

This fact was brought to light at the Assembly of First Nations Conference held in Quebec City from May 18 - 21 by Bill Badcock, a lawyer for the National Indian Brotherhood (NIB).

Badcock was bringing Chiefs and delegates up to date on events that have taken place since the NIB objected to tax assessments on their employees back in 1974.

At that time, according to Badcock, "they (NIB) ob-

jected on the basis that their employees were Indian people working for Indians and being paid with funds appropriated by Parliament for Indian people."

The NIB took its case to the Tax Review Board where they received a favorable decision. The Board said, in effect, that status Indian employees working for the NIB were exempt from taxation because section 87 of the Indian Act exempted status Indians from paying tax on personal property.

Victory for the NIB was short-lived however. The Government filed an appeal with the Federal Court of Canada and the decision was reversed. Indians were liable to this kind of taxation.

Because the case was liable to be appealed over and over

again, all the way up to the Supreme Court, the NIB and the Internal Revenue Department came to an agreement.

"That agreement," said Badcock, "was that taxes would be deducted from the employees at the source (NIB) but they would not be remitted to the revenue department. Instead they would be put into a trust fund."

Since then, trust funds have been set up all across the country by individuals and organizations whereby the taxes that those groups or persons would normally pay are being held until a final decision on taxation is made.

Just when the NIB was prepared to appeal its case to a higher court another tax decision was handed down by the Federal Court of Appeal. In

the "Snow Case" they said that "income was not to be classed as personal property within the meaning of the Indian Act or the Income Tax Act. And since it wasn't to be classed as personal property then Indians were liable to taxation on their income wherever it came from. Whether it was from the reserve or not."

The NIB case was effectively stalled.

Almost immediately after the Snow Case, a second case came up in Gull Bay, Ontario, the "Nowegijick Case." In this case the Federal Court of Appeal ruled against Nowegijick, cited the Snow decision and said "you have to pay tax on your earnings (off the reserve) because the Snow decision said that all Indians pay tax."

The Nowegijick case, however, is being appealed and will go to the Supreme Court probably this fall and a once and for all decision will be handed down.

"I guess what I'm getting at" said Badcock, "is that the Snow decision right now says that Indians pay tax on income no matter where it comes from. It's the law of the land at the moment but because of the pending Nowegijick appeal, that could be changed."

The revenue department, according to Badcock, keeps threatening to take the trust funds but they haven't so far. "I think they're going to hold off until we finally get a decision in the Nowegijick case and that's not going to be until the fall at least."

If that fall decision is favorable to Indians then Indians who earn income on reserves will not be liable to income taxation. If the decision isn't favorable then they will be liable to taxation.

Badcock sees a decision against Indians as a very political problem because "there are people, for example, who have been fishing for the last 20 years but never filed an income tax return. If the Nowegijick appeal is against us they could be liable to taxation back over those 20 years."

Education allowances to status Indians from the Department of Indian Affairs was another income and taxation question Badcock dealt with.

The question as to whether this type of allowance was considered income has already been tested in court and the court has said that "monies paid in grants or allowances to status Indian students from the department are not to be classed as income."

That particular decision hasn't been appealed by Indian Affairs so although Indians, at the moment, are liable to taxation on their income from all sources, education allowances received from the department are deemed NOT to be income for the purpose of the Income Tax Act.

Bell's Better Use Book

By Rob Belfry

How do you figure out how to use the Bell Telephone service if you're a Northern Cree with only a limited knowledge of English. Calling the nearest operators won't help because they wouldn't understand you — until now, that is.

With the help of the Wa Wa Ta Native Communications Society, Bell Canada has issued the first tri-lingual native and English language telephone services book that you can refer to when you call Bell. The book, entitled 'Better Use of Your Telephone Service', is written in English, and in Cree and Oji-Cree syllabics. And, Linda Pelton of Big Trout did the cartooning.

According to Ron Purcell, Section Manager of the Bell Thunder Bay district, the book was written to educate people on all the services supplied by the telephone company. The Better Use book has three-sections of 16 pages each. Everything from billing procedures to satellite calls is explained within.

"Of course," Purcell says, "we don't expect everyone to understand the book . . . it's only written in one dialect of each language."

And, since the book will be going to 21 communities in Northern Canada, not everyone will understand the syllabics. There are 11 different dialects of Cree, and one written form can be incomprehensible to other dialects.

"That's why we're hoping the cartoons will get our ideas across," Purcell says.

For each example given in the book, a Pelton cartoon is included. Characters like 'Elijah', 'Joe', and other lesser characters like 'Nocom' of Pelton's repertoire, act out each situation.

For example, Pelton wanted to get across the idea of making sure that someone knows you've answered the phone so he or she can start talking. So, in a three-panel cartoon, Pelton uses her character Joe to demonstrate what happens. Joe answers the phone, but doesn't say anything; the person on the other end says nothing because she's waiting for Joe to start; Joe hangs up.

"I think the cartooning is adult enough to give the idea," Purcell says.

In keeping with the idea of educating people to the use of the phone service, 30 of the Better Use books were put into every single school in the northern regions. That way, Purcell says, the schools can start teaching grades seven and eight students how to use the phone service. And, the students can go home and help their parents.

After all, he said in an aside, "we're talking about our future customers."

But, the schools played another very useful role as far as the distribution of the Better Use books is concerned. Before the 3,000 books were given to "every single person" in the 21 communities, the schools held town meetings to explain the intent of the book, and to add to what was printed.

"If someone had to miss the town meeting," Purcell added, "a representative of the school went to visit him. That way every single person got to know about the book."

In recognition of the role of the schools, and the importance of the town meetings, Bell Canada issued a small cheque to each — \$100 or so. This was to help improve the libraries and the other services offered by the school.

"It's a small cheque, granted, for the work they put in," Purcell says, "but it helps, I guess."

Another thing Purcell says he appreciated of the book, which is expected to be fully distributed by the end of June, is the feedback he received from it. He says he didn't get "one single negative comment."

"It was all 'The content was just great.' or, 'I've been waiting for something like it for a long time,'" he said, quite proudly.

"Hopefully," he concluded, "we've started to break down the lack of communication we have with the North right now."



Le Tribunal statuera sur une question d'impôt

La population des Indiens inscrits du Canada pourrait être obligée de payer des impôts sur leurs revenus et salaires, gagnés soit à l'intérieur, soit à l'extérieur des réserves. Cette décision sera prise par la Cour suprême du Canada.

Ce fait a été révélé lors de l'Assemblée des Nations d'origine qui s'est tenue à Québec du 18 au 21 mai, par Bill Badcock, un avocat de la Fraternité des Indiens du Canada (FIC).

Badcock tenait les chefs et délégués au courant des événements qui se sont déroulés depuis que la FIC s'est objectée à l'évaluation fiscale de ses employés en 1976.

À ce moment là, d'après

Badcock, "ils (FIC) se sont objectés du fait que leurs employés étaient des Indiens, travaillant pour des Indiens et rétribués à même des fonds destinés aux Indiens, par le Parlement."

La FIC a présenté sa cause au Conseil de révision des impôts qui lui a accordé un avis favorable. En fait, le Conseil a déclaré que les Indiens inscrits employés par la FIC, étaient exempts d'impôts parce que la section 87 de la Loi sur les Indiens, exempte les Indiens inscrits de payer des impôts sur leur propriété personnelle.

La victoire de la FIC a cependant été de courte durée. Le gouvernement a fait appel auprès de la Cour fédérale du Canada et la décision a été

renversée. Les Indiens devaient payer ce genre d'impôt.

Du fait que cette cause pouvait être présentée et représentée en appel jusqu'à la Cour suprême du Canada, la FIC et le ministère du Revenu national en sont venus à un accord.

"L'accord, a dit Badcock, prévoyait que cet impôt serait déduit aux employés, à la source (la FIC), mais ne serait pas remis au ministère du Revenu. Au lieu de cela, il serait versé dans un compte de fiducie."

Depuis lors, des comptes de fiducie ont été ouverts d'un bout à l'autre du pays, par des individus et des organismes, où les sommes que ses groupes ou individus devraient nor-

malement payer sont gardées en dépôt jusqu'à ce qu'une décision finale soit adoptée au sujet de l'imposition.

Au moment où la FIC se préparait à interjeter appel au sujet de sa cause, auprès d'un tribunal supérieur, la Cour fédérale d'appel a pris une autre décision pour les impôts. Dans la "cause Snow", ils ont déclaré que "le revenu ne devait pas être considéré comme une propriété personnelle, par conséquent, les Indiens devaient payer l'impôt sur leur revenu quelle qu'en soit l'origine. Qu'il provienne de la réserve ou pas."

La cause de la FIC était effectivement bloquée.

Presque immédiatement après la cause Snow, une se-

conde cause se présenta à Gull Bay en Ontario, la "cause Nowegijick". Dans cette cause, la Cour fédérale d'appel a pris sa décision contre Nowegijick, a mentionné la décision Snow et a déclaré "vous devez payer les impôts sur votre revenu (en dehors de la réserve), car la décision Snow fait jurisprudence en déclarant que tous les Indiens paient les impôts."

La cause Nowegijick passe en appel à la Cour suprême, probablement cet automne et une décision sera prise une fois pour toute.

"Là où je veux en venir," a dit Badcock, "c'est que la décision Snow stipule maintenant que les Indiens doivent payer l'impôt sur le revenu, quelle que soit sa provenance. Pour le moment, c'est la loi du pays, mais à cause de l'instance en appel de la cause Nowegijick, cela peut changer."

Le ministère du Revenu, d'après Badcock, menace toujours de retirer les fonds des comptes de fiducie, mais il ne l'a pas encore fait. "Je pense qu'ils attendront la décision finale sur la cause Nowegijick et cela n'aura pas lieu avant l'automne prochain au moins."

Si cette décision est favorable aux Indiens, ceux d'entre eux qui ont un revenu à l'intérieur des réserves, n'auront pas à payer d'impôt sur ce revenu. Si la décision ne leur est pas favorable, ils seront alors imposés.

Badcock considère une décision défavorable aux Indiens comme un véritable problème politique car, "il y a par exemple des gens qui pêchent depuis 20 ans et n'ont jamais rempli une formule d'impôt. Si l'instance d'appel Nowegijick est contre nous, ils devront payer un rappel d'impôts pour les vingt années."

Badcock a aussi considéré une autre forme d'impôt sur le revenu constitué par les allocations pour l'éducation qui sont allouées aux Indiens inscrits par le ministère des Affaires indiennes.

La question de savoir si ce genre d'allocation était considéré comme un revenu a déjà été examinée par un tribunal qui a estimé que "les sommes versées sous forme de subventions ou d'allocations aux étudiants Indiens inscrits, par le Ministère, ne doivent pas être considérées comme un revenu."

Cette décision particulière n'a pas fait l'objet d'une interjection en appel de la part des Affaires indiennes; bien que pour le moment, les Indiens soient obligés de payer l'impôt sur leur revenu quelle qu'en soit la source, les allocations pour l'éducation versées par le Ministère, ne sont pas un revenu, suivant la Loi de l'impôt sur le revenu.

"Pour Mieux Utiliser Bell"

Comment concevoir l'utilisation des services téléphoniques Bell quand on est un Cri du Nord, avec une connaissance limitée de l'anglais. Demander l'aide de l'opérateur, cela n'avance à rien, car il ne vous comprend pas, jusqu'à ce jour, tout au moins.

Avec la coopération de la Société de communication autochtone Wa Wa Ta, Bell Canada a publié le premier livre des services téléphoniques trilingue, autochtone et anglais que vous pouvez utiliser lorsque vousappelez Bell. Ce livre intitulé: "Pour mieux utiliser votre service téléphonique", est rédigé en anglais et en caractères cris et ojicris. C'est Linda Pelton de Big Trout qui a exécuté les dessins.

D'après Ron Purcell, gérant de section du district de Bell Thunder Bay, l'ouvrage a été conçu pour familiariser les gens avec les services offerts par la société de téléphone. Le livre comporte trois sections de 16 pages chacune. Tout y est expliqué, depuis les procédés de facturation jusqu'aux appels par satellite.

"Naturellement," dit Purcell, "nous ne nous attendons pas à ce que tout le monde comprenne l'ouvrage... qui n'est écrit que dans un dialecte de chacune des langues."

Étant donné que le livre sera distribué dans 21 communautés du Canada nordique, tout le monde ne pourra pas comprendre les caractères. Le cri comporte 11 différents dialectes et une forme d'écriture peut être incompréhensible dans les autres dialectes.

"C'est pourquoi nous espérons que les illustrations aideront à transmettre nos idées," précise Purcell.

Pour chaque exemple donné dans le livre, il y a un dessin de Pelton. Des personnages comme 'Elijah', 'Joe', et d'autres simples caractères comme 'Nocom', du répertoire de Pelton, se retrouvent dans chaque situation.

Par exemple, Pelton voulait transmettre l'idée que l'on veut s'assurer que quelqu'un sait que vous êtes sur la ligne et qu'il ou elle peut commencer à parler. Ainsi, avec trois petits dessins, Pelton utilise son personnage Joe, pour démontrer ce qui se passe. Joe répond au téléphone sans rien dire; à l'autre bout de la ligne, la personne ne dit rien non plus parce qu'elle attend que Joe parle; Joe raccroche.

"Je crois que l'illustration convient parfaitement aux adultes pour qu'ils comprennent les idées," a dit Purcell.

Afin de montrer aux gens comment utiliser les services téléphoniques, 30 livres ont été placés, un par école, dans les régions nordiques. De cette façon, dit Purcell, les écoles peuvent enseigner aux étudiants des niveaux 7 et 8, comment utiliser les services téléphoniques. Ces étudiants peuvent ensuite aider leurs parents à la maison.

"Après tout, dit-il nous nous adressons à nos futurs clients".

Mais les écoles jouent un autre rôle utile en ce qui concerne la distribution des brochures "Pour mieux utiliser Bell". Avant que les 3000 ouvrages aient été offerts à chaque personne dans les 21 communautés, les écoles ont organisé des réunions dans les agglomérations, pour

expliquer le but de la publication, complétant ainsi son contenu.

"Les personnes qui ne pouvaient assister aux réunions, a ajouté Purcell, ont reçu la visite d'un représentant de l'école. Ainsi, chaque individu a pu prendre connaissance du livre."

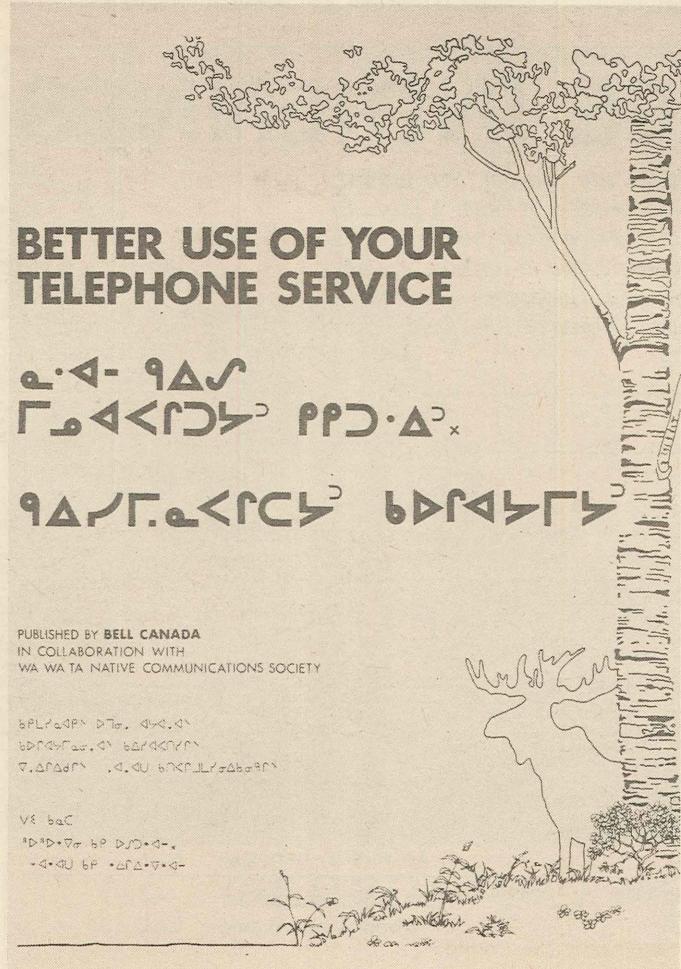
En reconnaissance du rôle joué par les écoles et de l'importance des réunions dans les agglomérations, Bell Canada a adressé un chèque d'environ 100\$ à chaque école. Ce geste avait pour but d'aider à améliorer les bibliothèques et les autres services offerts par les écoles.

"C'est une toute petite somme en comparaison du travail qu'ils ont effectué, a dit Purcell, "mais je pense que cela a pu aider."

Au sujet du livre, dont la distribution sera achevée à la fin du mois de juin, Purcell a dit qu'il avait apprécié les réactions qui ont suivi sa publication. Il a souligné le fait qu'il n'avait eu "aucun commentaire négatif."

"C'était toujours . . . le contenu est excellent", ou, . . . J'attendais un ouvrage de ce genre depuis longtemps", a-t-il dit fièrement.

"J'espère, a-t-il conclu, que nous avons commencé à réduire le manque de communications que nous avons actuellement avec le Nord."



Executive Cake-Cutting



This Executive Cake-Cutting at the Kingston Native Sisterhood's May 9th Spring PowWow was performed by (left to right) Treasurer Kathy Nicols, Vice-president Margaret Mecas, president Carolyn Newell and Claire Allard, head of social development. Some 160 guests came to see the pow wow and to hear the Mohawk female singers from Akwesasne (St. Regis, Ontario).

CALLING ALL NATIVE WRITERS!

WHETHER YOU ARE KNOWN OR UNKNOWN IN THE FIELD OF PUBLISHED WRITING, WE NEED YOUR HELP TO CONTRIBUTE A SELECTED PIECE OF YOUR WORK TO A NEW NORTH AMERICAN PUBLICATION. WE ARE DEDICATED TO ADVANCING NATIVE CULTURE IN THE PUBLISHING MEDIA AND EVERY SUBMISSION WILL BE CONSIDERED SERIOUSLY. PLEASE SEND YOUR WORKS TO:

MS. SHENINJEE DEJEAHNUS,
STUDIO POST BOX NO. 3147,
STATION "D",
OTTAWA, ONTARIO. K1T 6H7

(PLEASE ENCLOSE A SELF-ADDRESSED STAMPED ENVELOPE)

INDIAN NEWS

Indian News has revised and updated its distribution list. Should you wish to have your name added to this list please complete this form and mail it to The Editor, Indian News, Ottawa, Ontario. K1A 0H4

Name - Nom

Address - adresse

Postal Code - Code postal

Is this a change of address? Yes No No. of Copies required
S'agit-il d'un changement d'adresse? Oui Non Nombre d'exemplaires demandés

FOR POUR	Library Bibliothèque	<input type="checkbox"/>	Individual Particulier	<input type="checkbox"/>	Regional Office Bureau régional	<input type="checkbox"/>
School Ecole	Association	<input type="checkbox"/>	Band Council Conseil de bande	<input type="checkbox"/>	Other Autre	<input type="checkbox"/>

Of the two official languages in Indian News, I read the: Des articles de Nouvelles indiennes publiés dans les deux langues officielles, je lis:

English version La version anglaise	<input type="checkbox"/>	French version La version française	<input type="checkbox"/>
--	--------------------------	--	--------------------------

I am an: Je suis un:	indian subscriber Abonné indien	<input type="checkbox"/>	Non indian subscriber Abonné non indien	<input type="checkbox"/>
-------------------------	------------------------------------	--------------------------	--	--------------------------

IA 996 (4-78) 7350-21-029-4951

Alternatives...

(continued from page 5)
perspective of the special financial relationship which exists between the province of Saskatchewan and treaty Indians," MacMurchy said.

"The total is over \$5.4 million, and this is over and above any program expenditures made by provincial government departments in the normal course of serving provincial residents."

Speaking after MacMurchy, B.C. Energy Minister Robert McClelland defended his Social Credit government's radically different approach.

"We do not have a unified native policy, nor do we think we should," he said.

"The government of British Columbia does not have a policy for native peoples' economic development. We have, instead, programs that are available to all people — whether they be status or non-status, or non-native for that matter."

MacMurchy said that without assuming any federal responsibility for natives, Saskatchewan is footing part of the bill for the preparation of Indian land claims under the Natural Resources Transfer

Priority...

(continued from page 4)
sion, muttering quietly to themselves that Bowie had said it all for them.

On the last day of the May 25-27 conference, organized by the government to hear suggestions and arguments about how plans for the future of that northern area should proceed, the Inuit Tapirat of Canada (ITC) called on the federal government to go slow in the future.

The ITC protested the government's willingness to allow expropriation without adequately considering the Inuit inhabitants of the area. The Inuit land claims must be settled if the local inhabitants are to have an adequate voice in the future of the region.

Lancaster Sound is a vital area for several reasons. First, it is rich in wildlife and supports major portions of several

species of mammals and birds. The area is also proving to be rich with mineral and hydrocarbon resources. And, since it is on the eastern mouth of the Northwest Passage, Lancaster Sound may become an important tanker and transportation route.

The ITC wants the federal government to consider the multiple uses of the region and not to sacrifice the interests of aboriginal people in favor of development. If Inuit land claims and the Nunavut question were settled first then aboriginal people's interests would be protected.

One federal expert says the issue is an expensive one. Financial compensation to the natives, in the millions or billions of dollars, will have to come from somewhere, the expert said.

"Land claims will come when there is development to pay for it."

Pagan...

(continued from page 6)

"Jesus said when you pray to God you say 'Our Father'. If you've got names that come out of the biblical tradition, why use other names?"

The Anglican Bishops told their congregations they could not celebrate the service unless the wording was changed.

Donna Hunter, general secretary of the Women's Inter-Church Council of Canada, said in June that she and other members of the group are writing to the Bishops of the Diocese of Montreal and the ecclesiastical province of Rupert's Land to find out why objections weren't made when the service was proposed last September.

Hunter said she and other members were saddened and angered by the edict. She said she heard about it only the day before the March 6 service that many Anglicans wouldn't be participating.

Coupe officielle d'un gâteau



La coupe officielle de ce gâteau, le 9 mai dernier, lors du Pow Wow du printemps pour la fête sororale des Autochtones de Kingston, a été effectuée par (de gauche à droite) la Trésorière Kathy Nicols, la Vice-présidente Margaret Mecas, la Présidente Carolyn Newell, et Claire Allard, Directrice du développement social. Environ 160 invités sont venus assister au pow wow et écouter les chanteuses Mohawks de Akwesasne (St. Régis, Ontario).

APPEL AUX ÉCRIVAINS AUTOCHTONES!

QUE VOUS SOYEZ CONNUS OU INCONNUS, DANS LE DOMAINE DES PUBLICATIONS ÉCRITES, NOUS AVONS BESOIN DE VOTRE AIDE, EN CONTRIBUANT PAR UN TEXTE CHOISI PARMI VOS OEUVRES, DANS UNE NOUVELLE PUBLICATION D'AMÉRIQUE DU NORD. NOUS SOMMES DÉVOÛÉS À LA CAUSE DE L'AVANCEMENT DE LA CULTURE AUTOCHTONE DANS LES ORGANES D'INFORMATION ET TOUS LES TEXTES SOUMIS SERONT CONSIDÉRÉS SÉRIEUSEMENT.

NOUS VOUS PRIONS D'ADRESSER VOTRE TRAVAIL À :

MS. SHENINJEE DEJEWAHNU, STUDIO POST BOX No. 3147, Station "D" Ottawa, Ontario K1T 6H7

(S.V.P., JOIGNEZ UNE ENVELOPPE TIMBRÉE, AVEC VOTRE ADRESSE)

NOUVELLES INDIENNES

La liste postale du journal Nouvelles Indiennes a été révisée et mise à jour. Si vous désirez que votre nom soit ajouté à cette liste, veuillez remplir la formule suivante et l'adresser Au Rédacteur, Nouvelles indiennes, Ottawa, Ontario. K1A 0H4

Name - Nom _____

Address - adresse _____

Postal Code - Code postal _____

Is this a change of address? Yes No No. of Copies required _____
S'agit-il d'un changement d'adresse? Oui Non Nombre d'exemplaires demandés _____

FOR POUR	Library Bibliothèque	<input type="checkbox"/>	Individual Particulier	<input type="checkbox"/>	Regional Office Bureau régional	<input type="checkbox"/>
School Ecole	Association	<input type="checkbox"/>	Band Council Conseil de bande	<input type="checkbox"/>	Other Autre	<input type="checkbox"/>

Of the two official languages in Indian News, I read the:
Des articles de Nouvelles indiennes publiés dans les deux langues officielles, je lis:

English version La version anglaise	<input type="checkbox"/>	French version La version française	<input type="checkbox"/>
--	--------------------------	--	--------------------------

I am an: Je suis un:	Indian subscriber Abonné indien	<input type="checkbox"/>	Non Indian subscriber Abonné non indien	<input type="checkbox"/>
-------------------------	------------------------------------	--------------------------	--	--------------------------

IA 996 (4-78) 7350-21-029-4951

Alternatives...

(suite de la page 5)

Le Ministre de l'Agriculture Gordon MacMurchy a parlé aux 250 délégués de la conférence qui a duré 5 jours, de l'accord fondamental réalisé par son Nouveau Parti Démocratique, avec la Fédération des Indiens du Saskatchewan.

Le Saskatchewan fournit à la Fédération, des fonds pour leurs recherches sur les revendications territoriales et la constitution, leur développement en dehors des réserves, les programmes de santé, sociaux, culturels et d'éducation et même pour leurs routes, a-t-il dit.

"Lorsque tous ces secteurs de financement sont regroupés, il est possible d'obtenir une perspective d'ensemble des relations financières spéciales, qui existent entre la province du Saskatchewan et les Indiens des traités," a fait remarquer MacMurchy.

Le total s'élève au dessus de 5.4 millions de dollars qui viennent s'ajouter au programme de dépenses régulières du gouvernement provincial pour les services à ses habitants."

Parlant après MacMurchy, le Ministre de l'Energie de C.B., Robert McClelland a soutenu la façon radicalement différente du gouvernement du Crédit Social, d'aborder les problèmes et questions autochtones.

"Nous n'avons pas une politique autochtone unifiée et je ne pense pas que nous devrions en avoir une," a-t-il dit.

"Le gouvernement de C.B. n'a pas de politique de développement économique pour les Autochtones. Au lieu de cela, nous avons des programmes qui sont disponibles pour tout le monde, que les gens soient des Indiens inscrits ou non-inscrits ou des non-Autochtones."

MacMurchy a dit que sans assumer aucune des responsabilités fédérales pour les Autochtones, le Saskatchewan équilibre la facture pour la préparation des revendications territoriales Indiennes, en s'appuyant sur la Loi du Transfert des Ressources Naturelles de 1930. Suivant cette loi, 20 Bandes du Saskatchewan ont droit à un million d'acres de terres dans la province. Il a ajouté que 12 autres Bandes préparent actuellement des revendications qui doivent être validées par le gouvernement fédéral.

"Nous espérons que ce processus de validation sera effectué rapidement."

McClelland a dit que son gouvernement estime qu'il serait imprudent d'adopter une politique qui lierait tous les Autochtones de nombreuses cultures en Colombie Britannique. Il existe 32 langues distinctes, parlées par les Autochtones des 194 Bandes de C.B.

"Face à cette réalité, une action de la province, quelle qu'elle soit, pour développer et tenter de mettre en vigueur, une politique autochtone unifiée, serait vouée à l'échec."

"L'élaboration de politiques est beaucoup trop souvent un exercice abstrait," a-t-il ajouté.

Il a précisé que suivant sa politique énergétique qui date de 18 mois, la C.B. exige que les propositions de projets énergétiques majeurs soient soumises à une analyse publique approfondie, effectuée par la Commission des Services Publics de la province.

Dans certains cas, dit-il, les projets peuvent être rendus plus acceptables grâce à "une formation de la population autochtone locale afin qu'elle bénéficie des possibilités d'emploi qui accompagnent le développement."

Priorité...

(suite de la page 8)

Passage du Nord-Ouest, Lancaster Sound peut devenir une route importante pour le transport et les bateaux-citerne.

L'ITC veut que le gouvernement fédéral considère les utilisations multiples de la région et ne sacrifie pas les intérêts des Aborigènes, en faveur du développement. Si les revendications territoriales des Inuits et la question des Nunavuts étaient réglées en premier lieu, alors les intérêts des Aborigènes seraient protégés.

La plupart des groupes qui ont participé à la réunion, étaient généralement d'accord sur le fait que l'absence de règlement des revendications territoriales, déroute tous les plans pour l'avenir de la région de Lancaster.

Un expert fédéral a déclaré que le problème est très onéreux. La compensation financière pour les Autochtones, qui se chiffrait à des millions

ou milliards de dollars, devra provenir d'une source quelconque, a-t-il dit.

"Les revendications territoriales seront réglées lorsque le développement en fera les frais."

Les négociations entre le gouvernement fédéral et les Inuits sont actuellement en cours sur plusieurs questions des droits des Autochtones et les autorités comptent que la discussion des revendications territoriales débutera prochainement.

Les Inuits revendentiquent une grande partie du Nord et veulent partager les Territoires du Nord-Ouest, afin de donner aux Autochtones le contrôle sur 2.4 millions de kilomètres-carrés de la région.

